



Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

5930^e séance

Mercredi 9 juillet 2008, à 15 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Le Luong Minh.	(Viet Nam)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Belle
	Burkina Faso	M. Kafando
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Costa Rica	M. Weisleder
	Croatie	M. Jurica
	États-Unis d'Amérique	M. Khalilzad
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Ripert
	Indonésie	M. Kleib
	Italie	M. Mantovani
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Mubarak
	Panama	M. Suescum
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir John Sawyers

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport spécial présenté par le Secrétaire général en application de la résolution 1806 (2008) du Conseil de sécurité relative à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (S/2008/434)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport spécial présenté par le Secrétaire général en application de la résolution 1806 (2008) du Conseil de sécurité relative à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (S/2008/434)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Afghanistan, de l'Australie, du Canada, de l'Inde, de la République islamique d'Iran, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, de la Norvège, du Pakistan et de la Turquie une lettre dans laquelle ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil, je souhaite une chaleureuse bienvenue au Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, S. E. M. Rangin Dâdfar Spantâ.

Au nom du Conseil, je souhaite également une chaleureuse bienvenue au Ministre des affaires étrangères du Pakistan, S. E. M. Shah Mehmood Qureshi.

Sur l'invitation du Président, M. Spantâ (Afghanistan) et M. Qureshi (Pakistan) prennent place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Kai Eide, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan.

Il en est ainsi décidé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. John Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2008/434, qui contient le rapport spécial du Secrétaire général en application de la résolution 1806 (2008) du Conseil de sécurité relative à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (S/2008/434).

À la présente séance, le Conseil entendra des exposés de M. Kai Eide, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, et de M. John Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Je donne la parole à M. Eide.

M. Eide (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant le Conseil de sécurité. Permettez-moi de commencer par dire ma gratitude à tous ceux qui sont assis autour de cette table pour m'avoir apporté, ainsi qu'à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), un grand appui ces trois derniers mois. Cet appui nous a beaucoup encouragés et nous a insufflé de la force. Étant donné que le Ministre des affaires étrangères Spantâ se trouve à mes côtés, je voudrais lui dire ma profonde gratitude pour l'accès qu'il m'a accordé, ainsi que le Président Karzaï, et les autres ministres, pendant cette période.

Étant donné qu'il ne s'agit, de toute évidence, pas d'un rapport du Conseil de sécurité ordinaire, sa portée est limitée, mais c'est toutefois un rapport important, centré sur les résultats de la Conférence de Paris et les orientations tracées par cette conférence, comme le demandait le Conseil de sécurité dans sa résolution 1806 (2008).

Les travaux que nous réaliserons au cours des 18 prochains mois s'articuleront autour de trois volets : le calendrier politique, les engagements souscrits à Paris et, bien sûr, l'évolution de la situation sur le terrain.

Premièrement, en ce qui concerne le calendrier politique, et j'entends par là en particulier le processus électoral à venir. Aujourd'hui, à Kaboul, la Commission électorale indépendante afghane a annoncé sa décision quant à la conduite à suivre. Cette décision nous permettra de passer au processus d'enregistrement des électeurs. Nous sommes d'avis que ce processus doit être mené de manière telle qu'il permette à tous les Afghans de participer équitablement aux élections, tout en tenant compte des difficultés auxquelles nous nous heurtons en matière de sécurité. La décision de la Commission jette des bases solides permettant à la communauté internationale d'apporter le soutien financier demandé. La MANUA est disposée à appuyer les autorités afghanes pendant le processus électoral, comme l'a demandé le Président Karzaï.

Le deuxième volet qui, comme je l'ai dit, guidera nos travaux a bien sûr trait aux engagements souscrits à Paris le 12 juin. La Conférence de Paris a été couronnée de succès car, en tant que lieu d'annonce de contributions, elle a permis de récolter plus de 20 milliards de dollars à l'appui de nos efforts conjoints en Afghanistan. Elle a également été couronnée de succès sur le plan politique, car elle a jeté les bases d'un partenariat renforcé entre la communauté internationale et l'Afghanistan. Le Gouvernement afghan a présenté sa Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, qui constituera notre feuille de route commune sous l'égide afghane pendant les cinq prochaines années. La communauté internationale s'est en outre engagée à fournir des ressources pour appuyer cette stratégie.

Le lancement de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan intervient à un moment décisif. Nous devons mieux cerner la direction que nous prenons et insuffler une énergie renouvelée dans nos travaux. Je ne suis pas le moins du monde enclin à minimiser les réalisations de ces sept dernières années : elles sont substantielles, de vaste portée et encore souvent sous-estimées. Je constate toutefois tous les jours que les questions portent justement sur le type d'engagements que nous avons souscrits à Paris. Disposons-nous d'un plan à même de nous unir? La communauté internationale consacre-t-elle ses ressources de manière appropriée? Le Gouvernement

afghan est-il suffisamment attaché à la lutte contre la corruption et les fraudes? Je suis convaincu que si nous n'honorons pas les engagements souscrits à Paris, nous mettrons en péril l'appui dont nous sommes tributaires – tant de l'opinion publique afghane que des pays donateurs.

La Conférence de Paris a imprimé un nouvel élan. Nous devons maintenant tous examiner nos plans de développement pour nous assurer que nous respectons les priorités fixées par la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. Si nous n'octroyons pas les ressources nécessaires, on ne pourra pas appliquer la Stratégie. Nous devons montrer que nous pouvons nous adapter aux circonstances changeantes. Ce n'est pas le moment d'avancer en pilote automatique. L'ONU devra relever le défi d'aider le Gouvernement dans ses efforts pour mettre en œuvre sa stratégie et de veiller à ce que la communauté des donateurs réagisse comme il se doit.

Une partie importante de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan consistera à ce que nous respectons ses priorités. Il y a deux piliers importants, qui seront décisifs pour le succès de tous nos autres efforts. Pour commencer, nous devons entreprendre un travail de grande ampleur en matière de renforcement des institutions. Des institutions plus solides, compétentes et responsables sont une condition préalable à la sécurité, au développement et à la hausse du niveau de confiance du peuple afghan à l'égard de son propre gouvernement.

Le second pilier en question est l'expansion des secteurs clefs de l'économie. Il est urgent d'accroître la production agricole et d'investir dans des projets énergétiques à grande échelle. Bien que pratiquement 80 % des Afghans dépendent directement de l'agriculture pour leur subsistance, seule une part très modeste de nos entreprises communes ont porté sur ce secteur. Il a jusqu'à présent été négligé, et cela ne peut plus durer. C'est de l'agriculture et de l'énergie qu'une croissance réelle et viable de l'économie pourra venir.

La Déclaration de Paris comporte également un engagement fort à acheminer l'aide de manière plus efficace. À Paris, les pays donateurs ont démontré qu'ils étaient désormais plus disposés à faire en sorte que davantage de ressources soient dépensées en Afghanistan, que des moyens plus importants soient acheminés par l'intermédiaire des budgets afghans et qu'il soit accordé une attention accrue à la promotion

des achats et du renforcement des capacités du pays. C'est là une évolution d'importance. Il convient également de souligner la nécessité de veiller à ce que les bénéficiaires du développement soient répartis équitablement entre toutes les provinces. Nous ne saurions tolérer une situation dans laquelle des provinces pauvres, sans pavois, sûres et mieux administrées soient négligées par nos efforts de développement. Elles doivent pouvoir constater une véritable égalité face au développement et nous devons les prémunir contre toute instabilité future.

De telles améliorations dans la fourniture de l'aide internationale doivent aller de pair avec une détermination de la partie afghane à améliorer la qualité de son administration, faire montre d'un plus grand sens des responsabilités et combattre la corruption. Je trouve encourageant le fait que le Président Karzaï tienne maintenant des réunions hebdomadaires avec ses ministres clés afin de discuter des engagements pris par le Gouvernement afghan à Paris.

La résolution 1806 (2008) du Conseil de sécurité confie à la MANUA la tâche difficile d'améliorer la coordination de nos efforts communs. La partie la plus complexe de ce mandat consistera à coordonner les activités de développement. Il importe à mes yeux que la Déclaration de Paris ait si clairement affirmé que la coordination doit porter sur l'ensemble de l'aide au développement, qu'elle soit acheminée par les organismes de développement, les organisations non gouvernementales (ONG) ou les Équipes de reconstruction de province. Il ne peut y avoir aucune exception à la coordination de l'aide au développement. En collaboration avec nos partenaires afghans, nous mettons actuellement en place les structures requises pour accentuer notre action conjointe en matière de coordination.

Le troisième élément qui guide notre démarche est l'évolution de la situation sur le terrain. Il ne fait aucun doute que nous avons sous-estimé les problèmes humanitaires en Afghanistan, et John Holmes reviendra sur ce point plus en détail. En janvier de cette année, un appel à contribution alimentaire a été lancé conjointement par le Gouvernement afghan et le Programme alimentaire mondial. Aujourd'hui, un nouvel appel de ce type a été lancé à Kaboul pour 404 millions de dollars afin de contrer la crise émergente de la sécurité alimentaire. Ces difficultés humanitaires constantes témoignent d'un déficit de capacités flagrant pour ce qui est de répondre aux besoins des

personnes les plus vulnérables. Les ONG nous critiquent à ce sujet, et elles ont raison. Nous devons renforcer d'urgence nos capacités de prévision, d'évaluation, de coordination et de réaction en ce qui concerne les crises humanitaires. Et nous devons faire preuve d'imagination pour mobiliser rapidement les ressources nécessaires.

La situation sur le terrain est plus compliquée encore du fait d'un climat sécuritaire de plus en plus difficile. Nous nous attendions effectivement à une hausse des activités de l'insurrection ces derniers mois. Nous avons été témoins d'un niveau d'activités insurrectionnelles et terroristes sans précédent, en particulier dans les provinces volatiles du sud et de l'est. Mais nous avons également pu constater une présence accrue des insurgés dans d'autres districts et provinces du centre du pays. L'attaque menée il y a trois jours contre l'ambassade indienne à Kaboul a montré l'aptitude des terroristes à conduire des opérations extrêmement meurtrières au cœur de la capitale.

La situation sur le terrain confirme qu'il faudra une présence solide des forces internationales dans un avenir proche. Il faut en outre une coopération et une compréhension accrues entre les composantes militaire et civile de notre action. En ce qui concerne la MANUA, nous engagerons de nouvelles discussions avec la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) afin d'améliorer la coopération entre les civils et les militaires. Nous le ferons – et nous intensifierons la présence de la MANUA dans le pays – de telle manière que notre mandat indépendant soit respecté et bien compris et qu'il soit possible de promouvoir les principes humanitaires.

La question de la protection des civils, qui est un élément central de l'ordre du jour de la MANUA en matière de droits de l'homme et d'affaires humanitaires, est un thème particulièrement sensible. Le nombre croissant de pertes civiles est pour nous tous un sujet de grave préoccupation. En premier lieu, tout doit être fait pour réduire au minimum le nombre des victimes civiles. Je suis en contact régulier et j'entretiens un dialogue avec le commandant de la FIAS à ce sujet, entre autres. Nous sommes d'accord sur le fait que nous devons trouver des moyens d'éviter les confusions quant aux faits lorsque des pertes civiles sont signalées. Cependant, lorsque nous parlons de pertes civiles, il faut être clair : les insurgés continuent d'afficher un mépris total pour la vie des civils, comme

l'a tragiquement démontré l'attaque ciblée contre l'ambassade indienne à Kaboul il y a trois jours.

J'ai également affirmé à plusieurs reprises que la solution au conflit afghan ne serait pas purement militaire. Il faudra absolument qu'elle soit politique. On a besoin, en Afghanistan, d'un dialogue politique à base large qui soit de nature à renforcer l'unité nationale, à imprimer un élan à l'entreprise d'édification de la nation et à promouvoir des perspectives d'avenir. Ce dialogue devra être défini par le Gouvernement afghan lui-même et être mené dans le respect de la constitution ainsi que des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Mais la dimension politique de la quête de stabilité doit à présent être mise davantage en avant.

Enfin, il importe d'accentuer la coopération et le dialogue au plan régional sur certains des problèmes critiques auxquels la zone est confrontée, tels que la drogue, les réfugiés et la sécurité. Il y a également de grandes possibilités à exploiter dans d'autres secteurs, comme la coopération sur l'énergie, l'infrastructure et le commerce. Cet ordre du jour positif doit être mis à profit. La MANUA se tient prête à intervenir dès lors que les pays de la région le souhaitent et jugent constructif de lui confier un rôle. J'ai abordé ces questions avec les Ministres des affaires étrangères du Pakistan et de l'Afghanistan, en début de journée. J'en ai profité pour souligner la nécessité de poursuivre le processus de jirga transfrontalière et un dialogue politique visant à trouver des solutions aux difficultés communes.

Pour terminer, le Secrétaire général signale dans son rapport que les tâches qui attendent la MANUA sont considérables. Je suis d'accord avec sa conclusion selon laquelle ces missions peuvent être remplies dans le cadre du mandat prévu par la résolution 1806 (2008) et qu'il n'y a pas besoin d'apporter de modification ni d'ajout à ce mandat. Ce qu'il nous faut, ce sont des ressources – des moyens financiers et du personnel qualifié en plus grand nombre pour accomplir notre travail sur le terrain. Nous pourrions maintenant progressivement les nombreux postes vacants au sein de la Mission, ce qui est encourageant. Mais il nous faudra aller bien au-delà du plafond qui est le nôtre aujourd'hui si nous voulons relever les défis de la réunion de Paris. Nous sommes à la croisée des chemins en Afghanistan. La MANUA ne sera en mesure de jouer son rôle que si des moyens supplémentaires significatifs lui sont fournis.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Holmes.

M. Holmes (*parle en anglais*) : Je voudrais me féliciter de l'occasion qui m'est offerte de m'exprimer devant le Conseil. J'ai passé, à la fin du mois de juin, quatre jours en Afghanistan pour évaluer la situation humanitaire, compte tenu des préoccupations croissantes s'agissant de la gravité des problèmes humanitaires et de protection des civils. Je me suis rendu dans les provinces de Nangarhar et de Kunar dans l'Est, et à Kaboul, et je me suis entretenu avec le Gouvernement afghan, aux niveaux national et provincial, et avec des représentants de l'ONU, des commandants de la force militaire internationale, des États Membres, des organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres acteurs de la communauté humanitaire. J'ai également rencontré de nombreux Afghans qui ont parlé avec beaucoup de force des problèmes auxquels ils se heurtent au quotidien.

Il est évident que les besoins humanitaires sont considérables et croissants. Je voudrais citer en particulier quatre domaines. Premièrement, l'insécurité alimentaire, causée avant tout par la sécheresse et aggravée par l'augmentation spectaculaire des prix des denrées alimentaires sur le marché mondial, touche de plein fouet les Afghans, et il s'agit de la préoccupation principale du Gouvernement et de la communauté humanitaire. Le prix du blé dans le pays a augmenté de 58 % en 2007 et encore de 30 à 50 % au cours des quatre premiers mois de 2008. L'Afghanistan, pays dont 42 % des habitants vivent au-dessous du seuil de pauvreté, est particulièrement vulnérable aux augmentations des prix de la farine de blé, un produit de base.

Le Gouvernement afghan et la communauté humanitaire ont réagi promptement à la détérioration de la sécurité alimentaire en janvier, en lançant un appel initial de 81 millions de dollars. Ce montant a pratiquement été versé, ce qui nous permet de fournir une assistance immédiate à près de 2,5 millions de personnes. Mais cela ne saurait suffire. Comme l'a dit le Représentant spécial, Kai Eide un deuxième appel d'un peu plus de 400 millions de dollars a ainsi été lancé aujourd'hui à Kaboul, afin de fournir en priorité une aide supplémentaire immédiate en matière d'alimentation, de nutrition et de santé et de fournir des intrants agricoles. Les premiers chiffres tirés des évaluations faites avant les récoltes suggèrent que le déficit alimentaire pourrait passer de 500 000 tonnes de

blé cette année à 2 millions de tonnes l'année prochaine – c'est-à-dire un tiers des besoins annuels du pays. J'espère que les donateurs réagiront rapidement et généreusement à cet appel aussi bien.

Deuxièmement, le sort de millions de personnes qui sont rentrées des pays voisins demeure une grande préoccupation. Depuis 2002, 4,8 millions d'Afghans – un sixième de la population – sont rentrés. Plus de 140 000 sont rentrés depuis le début de cette année. Pourtant, la capacité du pays à absorber ces rapatriés est très limitée, et 2,3 millions de réfugiés afghans se trouvent encore au Pakistan, 950 000 autres en Iran, sans compter les migrants économiques qui ne sont pas enregistrés officiellement. Le manque de terres et d'emplois, ainsi que l'insécurité, dissuadent de nombreux rapatriés de s'installer dans leur communauté d'origine. La résolution 1806 (2008) du Conseil de sécurité demande que soit améliorée la coopération internationale pour assurer un retour de plein gré et en bon ordre, et j'espère que nous constaterons un effort particulier pour répondre à la situation qui règne dans la région.

Dans la province de Nangarhar, à l'est du pays, je me suis rendu à Tangi 2, un camp temporaire qui abrite 369 familles rentrées au début de l'année d'un camp désormais fermé au Pakistan. Ces familles vivaient dans des abris de fortune, ne disposaient pas de terres cultivables, n'avaient qu'un accès restreint aux services de base et que très peu de possibilités d'assurer leur subsistance. Elles dépendaient complètement de l'aide extérieure, l'eau par exemple étant amenée chaque jour par camion. Les institutions onusiennes, notamment le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, et les organisations non gouvernementales font tout leur possible pour satisfaire à leurs besoins, mais les perspectives à long terme pour ces personnes sont, au mieux, incertaines.

Par ailleurs, nombreuses sont les personnes qui ont été déplacées à l'intérieur du pays. On estime qu'elles seraient 150 000, principalement dans le sud du pays. Ce chiffre comprend les déplacés de longue date à cause du conflit, de la sécheresse ou du manque de possibilités économiques et d'autres déplacés temporairement du fait d'affrontements récents. De nombreux déplacés se trouvent dans des zones difficiles d'accès à cause des affrontements continus, ce qui rend pratiquement impossible le recueil de données fiables.

Troisièmement, de plus en plus, ce sont les civils qui paient le plus lourd tribut du conflit. Au cours des cinq premiers mois de 2008, 698 civils au total ont perdu la vie, selon la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), contre 430 au cours de la même période l'année dernière. La grande majorité de ces morts vivaient dans le sud du pays. Sur ces 698 morts, 422 sont attribuées à des éléments antigouvernementaux, et 255 à des forces nationales et internationales. Par ailleurs, on ignore qui est à l'origine des 21 décès restants. La proportion des morts imputables aux forces militaires progouvernementales, nationales ou internationales, a diminué entre 2007 et 2008, et des efforts considérables sont de toute évidence déployés pour réduire ces morts accidentelles. Pourtant, étant donné l'intensification des affrontements, le nombre total de morts causées par toutes les parties au conflit a également augmenté. Les derniers rapports sur les morts de civils causées par des attaques aériennes et par missiles lors du dernier week-end ne peuvent qu'aggraver ces préoccupations. J'ai été particulièrement consterné d'apprendre que trois membres de l'International Medical Corps avaient été tués, et qu'un autre avait été gravement blessé, avec plusieurs villageois, suite à une attaque aérienne conduite dans la province du Nuristan, qui aurait frappé un bus vendredi dernier.

Radhika Coomaraswamy, Représentante spéciale pour les enfants et les conflits armés, a également insisté, au cours de sa visite en Afghanistan en juin, sur les conséquences terribles des affrontements pour les enfants qui, trop souvent, se trouvent au nombre des victimes et qui sont aujourd'hui de plus en plus recrutés par les forces antigouvernementales. En 2007, 228 écoles ont été attaquées, avec un bilan de 75 tués et de 111 blessés. En 2008, 83 autres écoles ont déjà été la cible d'attaques.

J'ai entendu des anciens de tribu me raconter personnellement comment toute cette situation affecte les communautés locales dans les provinces de Kunar et Nangarhar, car elles sont piégées entre les parties au conflit. Ils ont fait part de leur frustration face aux morts de civils, aux fréquentes perquisitions à domicile menées par les forces nationales et internationales, sur la base de ce qui, à leur avis, sont de mauvais renseignements, et face à l'absence de mécanismes appropriés pour demander réparation le cas échéant.

Quatrièmement, l'Afghanistan est très sujet aux catastrophes naturelles, notamment aux inondations, aux séismes et aux sécheresses. Étant donné la

vulnérabilité actuelle de sa population, une grave catastrophe naturelle peut avoir des effets extraordinairement catastrophiques. Entre-temps, nous avons lutté même pour faire face à des événements comme l'hiver particulièrement rigoureux de cette année.

Placée face à ces besoins humanitaires croissants, la communauté humanitaire a de plus en plus de mal à y répondre à cause de l'insécurité et du manque d'accès. En mai 2008, le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU a été informé que le nombre d'incidents de sécurité était le plus grand depuis l'expulsion des Talibans en 2001. À la fin juin, par exemple, 137 attaques graves ont été perpétrées contre des organisations humanitaires, 7 travailleurs humanitaires ont été tués et 88 ont été enlevés cette année. Le Programme alimentaire mondial a déjà déploré 13 attaques armées contre ses convois cette année. Ces attaques ne nuisent qu'aux plus démunis des Afghans et sont inacceptables, quels que soient les objectifs politiques ou militaires de leurs auteurs.

Tous les acteurs humanitaires en Afghanistan m'ont dit être très préoccupés face à la distinction floue entre les activités militaires et humanitaires. De nombreuses équipes de reconstruction de province font un travail très précieux, comme la construction et la réparation de routes et de ponts. Mais lorsque ces équipes réalisent ce qu'elles appellent elles-mêmes « une aide humanitaire », elles peuvent contribuer à augmenter les risques auxquels se heurtent les travailleurs humanitaires civils, qui s'efforcent de fournir une aide humanitaire en se fondant sur les besoins de manière impartiale.

Je suis absolument convaincu que ces équipes de reconstruction de province ne devraient fournir une aide qu'en dernier recours, lorsque l'insécurité empêche les travailleurs humanitaires civils de le faire. Il est également préférable que les donateurs, dans la mesure du possible, acheminent leurs fonds par le biais d'institutions de l'ONU ou d'ONG mandatées et non par les équipes de reconstruction de province, afin de lancer un cercle plus vertueux. Les institutions onusiennes et les ONG n'ont jusqu'à présent pas disposé de suffisamment de sécurité, de fonds et de capacités sur le terrain pour agir dans certains domaines, ce qui a poussé les équipes, on le comprend, à combler ces graves lacunes.

Je pense que nous devons faire davantage pour améliorer l'action humanitaire. En premier lieu, nous

devons appuyer les agents humanitaires afin qu'ils accroissent considérablement leur capacité et mobilisent davantage de ressources à cette fin. Nous travaillerons avec tous nos partenaires, en particulier avec le Gouvernement, afin d'élaborer un nouveau plan d'action humanitaire dans ce but. Nous devons également renforcer la capacité du Gouvernement, notamment dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe et de gestion des catastrophes, et dans la gestion des personnes déplacées et des rapatriés.

En deuxième lieu, il nous faut faire plus pour mieux protéger les civils. On a peut-être l'impression que l'on ne peut pas faire grand-chose contre les actions des insurgés, qui n'ont que peu ou pas d'égards vis-à-vis des civils et méprisent le droit international humanitaire et les principes de distinction et de proportionnalité, comme l'a montré la dernière attaque sanglante contre l'ambassade indienne à Kaboul. Toutefois, toute influence qui pourrait être mise à profit serait la bienvenue. Les groupes antigouvernementaux ne doivent pas croire qu'ils peuvent tuer impunément des civils. Quoi qu'il en soit, je pense que l'ONU, les forces internationales et le Gouvernement afghan doivent travailler main dans la main et déployer de nouveaux efforts pour réduire l'impact du conflit sur les civils. Il devrait certainement être possible de réduire encore plus le nombre de victimes accidentelles parmi les civils et les autres problèmes résultant des actions menées par les forces militaires progouvernementales, et de faire en sorte que leurs activités soient plus transparentes et que ces forces puissent en répondre. Les civils doivent savoir également où s'adresser pour obtenir réparation. Je voudrais demander instamment que davantage d'efforts soient déployés pour que la présence militaire internationale soit éloignée au maximum des zones où vivent des civils.

Troisièmement, nous devons trouver le moyen d'établir une meilleure distinction entre les activités militaires et politiques, d'une part, et l'action humanitaire, de l'autre. Aussi difficile que cela soit, il importe de trouver les moyens d'étendre l'espace humanitaire, d'accroître l'accès et de réduire les risques d'attaque contre les travailleurs humanitaires. Une solution pourrait notamment passer par l'adoption de jours et de zones de tranquillité, pour effectuer des campagnes de vaccination vitales contre la poliomyélite et d'autres maladies, ainsi que par des accords plus durables sur l'accès aux zones de conflit. De telles dispositions ont été possibles dans d'autres

situations d'urgence complexes, elles pourraient également s'avérer possibles en Afghanistan.

La situation en Afghanistan exige une démarche bien coordonnée et un partenariat étroit entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale. Les activités humanitaires doivent pouvoir s'insérer dans ce schéma. J'espère que le Conseil appuiera les efforts pour trouver de nouveaux moyens d'améliorer notre action humanitaire, alors que se poursuit le travail de stabilisation et de reconstruction de l'Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Holmes de son exposé. Conformément à l'accord auquel les membres du Conseil sont parvenus, je rappelle que tous les orateurs sont priés de limiter la durée de leur intervention à cinq minutes, afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec toute l'efficacité voulue. Les délégations qui ont préparé de longues déclarations sont priées de distribuer des copies du texte et d'en prononcer une version abrégée dans la salle du Conseil.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Rangin Dâdfar Spantâ, Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan.

M. Spantâ (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie chaleureusement d'avoir convoqué cette réunion importante, qui démontre l'engagement de la communauté internationale en faveur d'un Afghanistan démocratique, stable et prospère. Je tiens également à saluer la présence de mon cher ami, le Ministre Qureshi, avec lequel j'ai eu, ce matin, une réunion très productive.

Je me félicite du rapport spécial présenté par le Secrétaire général en application de la résolution 1806 (2008) du Conseil de sécurité relative à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) (S/2008/434).

Dix minutes exactement après l'attentat terroriste perpétré contre l'ambassade de l'Inde à Kaboul, le lundi 7 juillet, j'ai pu voir les conséquences sanglantes de cette attaque au cours de laquelle des femmes, des enfants, des diplomates indiens et des membres du personnel de sécurité ont été tués et des douzaines de civils innocents ont été blessés. Je ressens encore aujourd'hui l'émotion suscitée par cette brutale attaque terroriste, commise de sang-froid. L'Afghanistan condamne dans les termes les plus forts qui soient cet

acte terroriste abominable et pleure les personnes qui ont perdu la vie. Nous partageons la douleur des familles des victimes.

Cet acte de violence n'est malheureusement ni le premier ni le dernier d'une liste toujours plus longue d'attaques où la population afghane, la région et le reste du monde sont pris pour cible. Nous assistons depuis ces derniers mois à une forte recrudescence des actes terroristes, y compris avec la tentative d'assassinat contre le Président Karzaï, l'évasion de la prison de Kandahar, et la forte augmentation du nombre des pertes humaines subies par les forces internationales. Ceux qui sont derrière les Taliban et Al-Qaida ont accru leur appui à ces groupes, qui en retour ont augmenté le rythme et la portée de leurs activités terroristes. Ils ont déplacé leur action vers l'Afghanistan dans le cadre d'une guerre psychologique visant à saboter le processus de paix dans mon pays et à influencer l'opinion publique régionale et mondiale. L'un des principaux facteurs qui contribue à la détérioration de la situation sécuritaire dans le pays est la trêve de facto instaurée dans les zones tribales situées au-delà de nos frontières.

(*l'orateur poursuit en dari*)

L'ennemi terroriste auquel nous sommes confrontés est soutenu par un ensemble complexe de réseaux et d'infrastructures et il ne peut donc être vaincu au seul moyen d'opérations militaires menées à l'intérieur de l'Afghanistan. Des sanctuaires terroristes et un système très sophistiqué de financement, de recrutement, d'armement et de formation systématique de candidats aux attentats-suicides sont en place et opèrent en dehors de nos frontières de manière à maintenir la menace du terrorisme bien vivante. Il est clair que nous ne pourrions vaincre le terrorisme sans nous attaquer à ses causes réelles et profondes. L'on ne vaincra le terrorisme que par une démarche cohérente, intégrée, régionale et mondiale.

Les forces de sécurité afghanes, avec leurs alliés de la Force internationale d'assistance à la sécurité, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, et de la coalition internationale contre le terrorisme, assument l'essentiel des efforts et sont véritablement les fantassins du monde libre dans cette lutte décisive. Elles combattent un ennemi qui a également un caractère transnational dans sa composition et un axe international dans son action, et qui est basé spécifiquement en dehors de nos frontières.

Nous nous félicitons des résultats des élections au Pakistan et de la route choisie par le peuple pakistanais vers la démocratie et la création d'un gouvernement civil. Le peuple pakistanais a dit non au terrorisme. Nous appuyons le processus démocratique et nous saluons l'élargissement de nos relations amicales avec le Gouvernement civil du Pakistan. Il est clair que les réseaux terroristes internationaux constituent une menace commune pour l'Afghanistan et le Pakistan et nous sommes fermement convaincus que les deux Gouvernements doivent adopter une démarche conjointe, cohérente et intégrée pour éliminer les bases de ces réseaux.

Conscient de son devoir d'assurer la sécurité de ses citoyens dans tout le pays, le Gouvernement afghan souhaite assumer davantage de responsabilités, cela avec l'appui de la communauté internationale. À cet égard, le Président Karzaï a déclaré que le Gouvernement afghan allait assumer la responsabilité de la sécurité de la ville de Kaboul en août prochain. Notre objectif est d'assumer progressivement un nombre croissant de responsabilités, ce qui va exiger une accélération de la formation et de l'équipement de notre armée nationale et de nos forces de sécurité pour leur permettre de s'acquitter de ces devoirs.

La situation ne s'améliorera pas si nous n'accordons pas parallèlement la même attention aux questions liées que sont les stupéfiants, la corruption et la pauvreté, qui sapent la réalisation de nos objectifs et alimentent l'insécurité et l'instabilité. Le Gouvernement afghan est résolu à combattre la corruption et à prendre des mesures concrètes à cette fin. Dimanche dernier, notre gouvernement a accepté les mandats et les responsabilités de la Commission de suivi de la lutte contre la corruption. Nous allons créer une force de police spéciale, des tribunaux spéciaux et de nouveaux bureaux au sein du Ministère de la justice, spécialement conçus pour lutter contre la corruption.

Notre stratégie globale de lutte contre les stupéfiants tient compte de tous les aspects sécuritaires, internationaux et socioéconomiques du problème. Le succès dans ce combat dépend essentiellement de l'amélioration de la bonne gouvernance, du développement de moyens de subsistance différents pour les agriculteurs et de la mise en place d'une politique de développement rural coordonnée. L'année dernière, nous avons pris des mesures importantes pour lutter contre les stupéfiants et la culture du pavot. La production a pu être réduite dans 23 des 34 provinces que compte le pays et le

nombre de provinces sans pavot est désormais de 16. Dans la province d'Helmand, où nous nous heurtons toujours à une vaste culture du pavot et à de graves défis en matière de sécurité, le lien entre les stupéfiants et le terrorisme est évident.

La Conférence de Paris à l'appui de l'Afghanistan a représenté un succès historique pour le Gouvernement afghan et la communauté internationale qui renouvellent leurs efforts pour aider le peuple et le Gouvernement afghans dans le processus de paix et de reconstruction. Au nom du Gouvernement et du peuple afghans, je remercie la communauté internationale pour l'engagement politique et financier qu'elle a manifesté à l'égard de la vision d'un Afghanistan démocratique, sûr et prospère.

La Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et la remarquable contribution financière de 21 milliards de dollars annoncée en vue de sa mise en œuvre ont donné l'occasion d'approuver une feuille de route commune visant à réaliser les objectifs convenus dans le Pacte pour l'Afghanistan et les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous apprécions le rôle de coordination de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), notamment pour l'attention qu'elle accorde à l'amélioration de l'efficacité de l'aide et aux ajustements qu'il convient de faire pour rendre les mécanismes de coordination encore plus efficaces et mieux axés sur la prestation. Je voudrais souligner que l'Ambassadeur Kai Eide, Représentant spécial du Secrétaire général, jouit de l'appui et de la pleine confiance du Président Karzaï, du Gouvernement et du peuple afghans. Nous appuyons les efforts déployés par le Secrétaire général et son Représentant spécial pour renforcer la MANUA, comme cela est reflété dans le rapport du Secrétaire général.

Je voudrais également remercier l'ONU et la communauté internationale et des donateurs pour leur appui financier et technique et l'assistance humanitaire actuellement en cours. Le nouvel appel en faveur de l'aide humanitaire lancé par le Gouvernement afghan et la communauté internationale méritent une attention particulière, particulièrement à une période d'insécurité et de vulnérabilité alimentaires accrues conséquemment aux effets de la sécheresse de cette année. Nous remercions M. John Holmes d'avoir personnellement pris part à cette question et au débat d'aujourd'hui.

Pour la première fois dans l'histoire contemporaine de notre pays, des citoyens afghans ont choisi leur propre modèle de gouvernance et leur propre développement social, politique et économique. Nous nous préparons aux élections présidentielles et parlementaires de 2009 et 2010. La participation de tous les Afghans aux élections est cruciale pour consolider la démocratie et permettre aux Afghans de façonner leur avenir. Nous demandons l'appui et la coopération de la communauté internationale pour ouvrir la voie à des élections libres, équitables et sûres.

Enfin, mais ce n'est pas le moins important, le Gouvernement et le peuple afghans saluent sincèrement le dévouement des hommes et des femmes de la communauté internationale et le sacrifice qu'ils ont consenti dans la lutte contre le terrorisme. Une fois encore, je voudrais vous dire à tous à quel point je vous suis reconnaissant de m'avoir invité à participer à cette séance.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Shah Mehmood Qureshi, Ministre des affaires étrangères du Pakistan.

M. Qureshi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je souhaite au Viet Nam, pays en développement ami de l'Asie, un plein succès alors qu'il assume la présidence du Conseil de ce mois. Permettez-moi également de féliciter l'Ambassadeur Zalmay Khalilzad et la délégation des États-Unis pour leur présidence fructueuse du Conseil au mois de juin.

Le nouveau Gouvernement démocratique pakistanais doit relever des défis politiques, économiques et en matière de sécurité considérables. Nous nous attaquons à ces défis démocratiquement et efficacement. Aucun d'entre eux n'est aussi grave que la menace représentée par le terrorisme et la violence extrémiste – une menace à laquelle nous devons répondre conjointement avec notre voisin, l'Afghanistan.

J'ai condamné l'attentat terroriste commis contre l'ambassade indienne à Kaboul. Nous déplorons vivement les pertes en vies humaines et les dégâts causés par cet attentat-suicide inacceptable. Toute attaque perpétrée contre des civils ou des missions diplomatiques est des plus répréhensibles. Comme le savent les membres du Conseil, la veille de cet attentat, un attentat-suicide à la bombe avait causé la mort de 12 policiers et civils et blessé de nombreuses personnes. De même, un jour plus tard, il y a eu une série de bombardements à Karachi. Nous nous

félicitons que le Conseil de sécurité ait condamné ces attaques terroristes.

Je suis donc reconnaissant d'avoir l'occasion d'aborder la situation en Afghanistan devant le Conseil de sécurité. Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Kai Eide, de l'exposé qu'il nous a présenté cet après-midi et l'assurer de notre coopération. Le Pakistan appuie le rôle de coordination central de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan conformément à son mandat, qui est spécifique et limité à l'Afghanistan. Les relations bilatérales entre le Pakistan et l'Afghanistan se poursuivront entre les gouvernements démocratiquement élus des deux pays.

Puis-je également remercier le Secrétaire général adjoint John Holmes pour son exposé portant sur les aspects humanitaires de la situation en Afghanistan.

Depuis l'Accord de Bonn, des progrès considérables ont été réalisés en Afghanistan. Nous devons consolider ces acquis et relever efficacement les défis qui continuent de se poser, notamment la menace croissante représentée par la violence terroriste et l'insurrection militante. L'insécurité et la violence qui continuent de faire rage dans de nombreuses régions afghanes peuvent être attribuées à un faisceau de facteurs – les Taliban, Al-Qaida, les méfaits continus des seigneurs de guerre, les rivalités entre factions et l'activité criminelle, y compris, mais pas seulement, le trafic de stupéfiants.

La paix et la stabilité en Afghanistan présentent un intérêt vital pour le Pakistan. Les liens créés par la géographie, l'histoire, la foi et la culture unissent inextricablement les destinées de nos deux nations. Nous faisons face à une menace commune représentée par l'extrémisme et le terrorisme. La paix et la stabilité sont essentielles pour permettre au Pakistan et à l'Afghanistan de faire office de pôle d'activités et de couloir permettant la coopération économique et commerciale entre les régions dynamiques de l'Asie du Sud, l'Asie centrale, la Chine et du Golfe.

À l'exception du peuple afghan, le peuple pakistanais est celui qui a le plus souffert des décennies de conflit en Afghanistan. Nous avons accueilli plus de 3 millions de réfugiés; nous avons été touchés par les stupéfiants et les armes; et nos régions frontalières, autrefois paisibles, ont été enflammées par les trois décennies de guerre et d'instabilité afghanes, surtout après 2001, lorsque de nombreux éléments

taliban et d'Al-Qaïda ont franchi la frontière pour entrer au Pakistan.

La contribution du Pakistan à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme est bien connue. Les succès remportés contre Al-Qaïda et les Taliban ont dans une large mesure été possibles grâce à notre appui et coopération. Nous avons perdu plus de soldats que n'importe quel autre pays dans cet effort. Nous demeurons pourtant déterminés à vaincre et éliminer le terrorisme ainsi que ses causes profondes. Mettre fin au conflit qui fait rage en Afghanistan nous permettrait de rétablir une certaine normalité de notre côté de la frontière; nous n'en reconnaissons pas moins que nos efforts visant à stabiliser, pacifier et promouvoir le développement dans notre région frontalière auront également un impact positif sur la situation de l'autre côté de la frontière.

Le Pakistan a pris plusieurs mesures pour prévenir les infiltrations des terroristes et des insurgés. Ces mesures ont freiné les mouvements à travers la frontière, mais l'environnement sécuritaire de notre côté s'est dégradé considérablement du fait du rôle qui était le nôtre au cours de la campagne antiterroriste. En 2007, Al-Qaïda et certains groupes liés aux Taliban se sont retournés contre le Pakistan et ses forces de sécurité. L'an dernier, il y a eu un nombre plus élevé d'attentats-suicides au Pakistan qu'en Afghanistan, qui ont fait 2 000 victimes civiles. Le Pakistan a perdu Mohtarma Benazir Bhutto – une dirigeante visionnaire de stature importante – lors d'une attaque terroriste. Cet assaut terroriste continue. Le récent attentat-suicide perpétré à Islamabad donne à penser que la menace qui pèse sur le Pakistan est loin d'être levée. Naturellement, cela entraîne une inquiétude croissante au sein de la population, certains allant jusqu'à remettre en question le recours excessif à l'option militaire. Cependant, au Pakistan, y compris dans notre zone frontalière, le public est également désenchanté des terroristes et des extrémistes, comme le montre le succès des partis politiques traditionnels dans la région à nos élections du 18 février.

Le nouveau Gouvernement démocratique pakistanais ne peut qu'être à l'écoute des sentiments de notre population. La nouvelle stratégie globale que nous avons mise en place vise à restaurer la paix dans nos régions frontalières, stopper et faire reculer l'extrémisme et éliminer le terrorisme et la violence par le biais d'un dialogue politique et de mesures socioéconomiques, tout en conservant la possibilité d'employer la force si nécessaire. Nous demeurons

attachés à la coopération avec l'Afghanistan et les forces de la coalition afin de stabiliser le pays. La réconciliation politique, ainsi que la reconstruction et le développement économiques, sont nos options prioritaires pour gagner la confiance du peuple, des tribus et des modérés et ainsi isoler les terroristes et les extrémistes violents. Dans le cadre des efforts de pacification, il importe de noter que les problèmes et menaces dans chaque zone et région de notre frontière – de même qu'au-delà de la frontière – diffèrent d'une région à l'autre. La pacification appellera par conséquent une action rigoureuse, région par région, de manière à gagner la confiance et l'appui des populations locales et de leurs dirigeants. Nous négocions avec les chefs tribaux et les autres parties influentes, dans ces régions – pas avec les terroristes ni ceux qui ne sont pas prêts à renoncer à la violence.

La réconciliation et la reconstruction constituent la seule solution viable à l'instabilité et à la violence insurrectionnelle. Nous prévoyons des investissements massifs dans la reconstruction de la zone et son incorporation dans le contexte politique général du pays. Nous nous réjouissons de l'engagement des États-Unis en faveur de la création de zones de reconstruction et de développement et de leur promesse de consacrer 750 millions de dollars à cette fin au cours des trois prochaines années.

Tandis que nous cherchons à instaurer la paix par le dialogue et le développement, les défis à l'autorité du Gouvernement, les actes de terrorisme et les attaques transfrontalière contre l'Afghanistan ne seront pas tolérés. Le cas échéant, le Gouvernement y répondra par la force. C'est ce que nous faisons actuellement dans la Khyber Agency, contre certaines milices extrémistes violentes et criminelles. Le chef d'état-major a reçu l'autorité de décider du recours aux moyens militaires si nécessaire. Le Pakistan ne permettra pas que son territoire soit utilisé contre d'autres pays. Toutefois, aucun contingent étranger ne sera autorisé à opérer sur le territoire pakistanais.

Nous pouvons accroître nos chances de succès pour contenir le terrorisme et l'insurrection des deux côtés de la frontière à la faveur d'une coopération plus efficace et de mesures militaires conjuguées. Il s'agit là d'une responsabilité commune. Le Pakistan maintiendra une coopération active au sein de la Commission tripartite. Nous sommes prêts à examiner toute suggestion visant à augmenter l'efficacité de cette coopération. En même temps, nous estimons que nos partenaires pourraient eux aussi y contribuer au plan

opérationnel en prenant les mesures suivantes : expansion des déploiements militaires et postes de contrôle du côté afghan de la frontière pour répondre aux 100 000 soldats et 1 200 points de contrôle pakistanais; communication immédiate des renseignements; précaution dans le recours aux attaques aériennes et d'artillerie, afin d'éviter les accidents et les violations territoriales; fourniture de l'équipement anti-insurrection demandé par le Pakistan; contrôle plus poussé des 40 000 passages quotidiens autorisés de la frontière, notamment en utilisant des cartes d'identité biométriques; et déplacement des camps de réfugiés afghans proches de la frontière pakistanaise vers des sites sécurisés en Afghanistan.

Les liens qui unissent les peuples pakistanais et afghan, le caractère mutuel de nos intérêts stratégiques et les mandats démocratiques de nos gouvernements font que les relations politiques entre nos pays devraient être bien meilleures qu'elles ne le sont depuis quelques mois. Le Ministre des affaires étrangères Spantâ et moi-même avons entamé un rapprochement en échangeant des visites ces deux derniers mois. Le Président Karzaï, que j'ai eu l'honneur de rencontrer à Kaboul, a été l'une des dernières personnes à voir notre dirigeante martyre, Benazir Bhutto, quelques heures avant son tragique assassinat.

Pourtant, il est clair que nous devons faire davantage pour dépasser la suspicion et la méfiance. Nous ferons notre maximum pour convaincre de nouveau nos frères et sœurs afghans que notre gouvernement n'est guidé par rien que la bonne volonté à leur égard. Eux aussi devraient, de leur côté, faire tout leur possible pour apaiser nos craintes.

Je suggère que nous prenions quelques mesures liminaires, telles que les suivantes : déclarer le respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'autre pays, conformément à la Déclaration de Kaboul; ne pas permettre que nos territoires respectifs soient utilisés contre l'autre pays; éviter les provocations verbales; intensifier la fréquence des visites mutuelles à tous les niveaux; revitaliser et revigorer le processus de jirga, se référant auquel le Pakistan convoquera bientôt la petite jirga dont nous sommes convenus; et appuyer le processus d'Ankara ainsi que le processus de coopération tripartite Afghanistan-Iran-Pakistan.

Les relations et la coopération économiques entre le Pakistan et l'Afghanistan sont déjà très étroites et

intenses. Nos échanges s'élèvent à environ un milliard de dollars, mais le montant pourrait être bien supérieur. Nous voulons en exploiter tout le potentiel. La plus grande partie du commerce extérieur de l'Afghanistan transite par le Pakistan. Le Pakistan a promis d'allouer 300 millions de dollars à la reconstruction de l'Afghanistan. Nous avons promis 20 millions de dollars supplémentaires pour la réinstallation des réfugiés afghans. Afin de répondre à la crise alimentaire, et malgré des pénuries au Pakistan, nous avons autorisé l'exportation de 50 000 tonnes de blé vers l'Afghanistan à des prix subventionnés. Le Pakistan appuie la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, entérinée à Paris, en tant que moteur de la croissance économique et du développement durable. Nous organiserons du 28 au 30 août prochains, à Islamabad, la prochaine réunion du forum pour la coopération économique régionale en faveur de l'Afghanistan.

Le Pakistan et l'Afghanistan doivent explorer toutes les voies possibles pour exploiter l'important potentiel de coopération économique mutuelle, par exemple par les moyens suivants : créer conjointement des zones de reconstruction le long de la frontière, où les entrepreneurs pakistanais seraient prêts à investir; mettre en œuvre les plans du Pakistan pour importer de l'électricité depuis l'Asie centrale; et exécuter le projet de gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde.

L'Afghanistan et le Pakistan peuvent atteindre leur objectif de paix, de stabilité et de prospérité par la coopération mutuelle. Ils ne peuvent réussir que s'ils bénéficient de l'appui inconditionnel de la communauté internationale. Le présent débat est une bonne occasion d'entamer une évaluation honnête et objective des difficultés que nous rencontrons en Afghanistan et d'élaborer une stratégie coopérative qui soit couronnée de succès. Cette stratégie doit allier modération militaire, d'une part, et réconciliation politique, contrôle administratif et développement socioéconomique rapide, d'autre part. L'option militaire devrait être un dernier recours, et non le premier. Il convient que les tactiques militaires n'aboutissent pas à un éloignement plus marqué, une opposition plus farouche et des ennemis plus nombreux. Nous sommes convaincus que le dialogue et la réconciliation, combinés à un emploi mesuré de la force, sont le meilleur moyen de promouvoir la paix.

Pour gagner cette guerre, il est vital de conquérir les cœurs et les esprits. Nous devons instaurer la paix en Afghanistan en partant de la base, village par

village, district par district, en offrant des incitations positives ou négatives, selon les cas, afin de gagner la coopération et l'appui de la population locale. Plus important, notre stratégie, pour réussir, doit accélérer la reconstruction et le développement. Elle doit offrir de l'espoir à tous : espoir de paix, d'emplois et d'une vie meilleure pour eux-mêmes et leurs enfants.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères du Pakistan pour les aimables souhaits qu'il a adressés à la présidence vietnamienne du Conseil.

M. Mantovani (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie s'associe pleinement à la déclaration qui sera faite par le Représentant permanent de la France au nom de l'Union européenne. Je voudrais me contenter de faire quelques observations sur les difficultés auxquelles nous heurtons à ce stade.

D'emblée, je voudrais remercier chaleureusement le Représentant spécial du Secrétaire général Eide et le Secrétaire général adjoint Holmes de leurs exposés clairs et complets sur la situation en Afghanistan. Nous notons avec satisfaction que la nouvelle direction de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) répond aux attentes élevées de ce Conseil et de la communauté internationale en général.

Malheureusement, le rapport du Secrétaire général fait état d'une situation difficile sur le terrain, qui s'accompagne d'une recrudescence des attaques terroristes fondées sur des tactiques asymétriques, qui provoquent de nombreuses victimes parmi les civils, comme en témoignent les propos de M. Holmes et l'attaque-suicide odieuse perpétrée contre l'ambassade indienne à Kaboul il y a deux jours. Dans ce contexte, nous présentons nos sincères condoléances aux peuples et aux Gouvernements d'Afghanistan et d'Inde. L'usage continu par les insurgés de civils comme boucliers humains, et d'autres techniques analogues tout aussi aveugles, est bien documenté et suscite de grandes préoccupations. Cela contraste clairement avec la détermination évidente et les efforts de l'Afghanistan et des forces militaires internationales pour éviter les dommages collatéraux au cours de leurs opérations.

Dans ce contexte difficile, il est indéniable que la Conférence de Paris a donné un nouvel élan positif encourageant les efforts mutuels du Gouvernement afghan et de la communauté internationale dans un esprit de partenariat. Les promesses généreuses faites à l'appui de la Stratégie nationale de développement de

l'Afghanistan, ont été accompagnées d'un nouvel engagement de la part de l'Afghanistan de mener des réformes politiques et économiques et de lutter contre la corruption. Nous ne pouvons pas vaincre les ennemis de l'Afghanistan sans une confiance et une compréhension mutuelles.

L'Italie pour sa part, réaffirme son engagement de longue date en faisant de nouvelles promesses de contributions financières, en prévoyant des aides supplémentaires et en améliorant la souplesse de ses troupes.

Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général, la Conférence de Paris a été beaucoup plus qu'un simple événement visant à susciter des promesses de contributions. Par exemple, le bilan d'étape du Pacte pour l'Afghanistan que les coprésidents du Conseil commun de coordination et de suivi ont dressé constitue un outil excellent permettant d'analyser en profondeur la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan, sans porter préjudice à l'autorité et à l'intégrité du document. En outre, la Déclaration de Paris contient un certain nombre d'éléments clefs qui coïncident presque parfaitement avec les priorités recensées par la résolution 1806 (2008). Cette convergence est la meilleure recette pour parvenir au succès. Il est temps maintenant de traduire nos meilleures intentions en actions concrètes.

Dans ce contexte, permettez-moi de rappeler les domaines clefs couverts par le mandat de la MANUA et mis en relief dans la résolution 1806 (2008) : amélioration de la coordination des efforts internationaux et renforcement de leur rôle; renforcement de la coordination avec la Force internationale d'assistance à la sécurité; actions de sensibilisation politique; réconciliation nationale; gouvernance; aide humanitaire; promotion des droits de l'homme; élections; et coopération régionale. La liste couvre une série de défis difficiles pour la Mission, qui doit maintenant être dotée de substantielles ressources supplémentaires.

Sur ce point crucial, nous partageons pleinement l'avis de M. Eide. Nous ne pouvons nous permettre de confier une tâche si ambitieuse à une mission de l'ONU sans lui donner les moyens de la mener à bien. À cet égard, le Conseil de sécurité doit jouer son rôle et appuyer pleinement les recommandations contenues dans le rapport dont nous sommes saisis et présentées de manière éloquente cet après-midi par le Représentant spécial du Secrétaire général. Dans cet

esprit, nous proposons de faire valoir clairement cet appui par une déclaration présidentielle, dont nous examinerons prochainement le projet avec les autres membres du Conseil de sécurité afin de l'adopter promptement.

S'agissant de la question spécifique de la coopération régionale, je voudrais ajouter notre voix aux expressions de soutien aux efforts déjà déployés par le Représentant spécial. Nous l'encourageons vivement à progresser davantage dans ce domaine crucial, avec le concours de toutes les parties intéressées pertinentes. Quant à eux, les Ministres des affaires étrangères du Groupe des Huit ont fait valoir leur intention de travailler en étroite collaboration avec la MANUA et les gouvernements concernés afin de préciser davantage l'initiative du Groupe des Huit, de l'Afghanistan et du Pakistan lancée l'année dernière. À cet égard, nous nous félicitons du dialogue constructif qui a eu lieu ce matin entre les Ministres des affaires étrangères de l'Afghanistan et du Pakistan.

Pour terminer, je voudrais, une fois encore, réaffirmer l'idée essentielle selon laquelle l'on ne peut demander à l'Organisation des Nations Unies de faire davantage en matière de coordination sans un engagement sincère de la part de tous les acteurs internationaux de respecter le rôle de coordinateur qui a été assigné à l'ONU. Nous savons fort bien qu'il est nécessaire de faire prévaloir une culture de coordination. Dans le même temps, le rôle essentiel de l'ONU doit avoir comme corollaire le renforcement continu de la prise en main par l'Afghanistan et de son leadership dans tous les secteurs, qu'il s'agisse de la sécurité ou de la fourniture de services à la population.

M. Ripert (France) : J'ai l'honneur de prendre également la parole au nom de l'Union européenne et des pays qui ont souscrit à cette déclaration. Je souhaite vous remercier, Monsieur le Président, pour la tenue de ce débat, ainsi que M. Kai Eide et M. John Holmes pour leurs exposés. Je voudrais également saluer la présence des Ministres des affaires étrangères de l'Afghanistan et du Pakistan.

L'Union européenne a salué la tenue de la Conférence internationale de soutien à l'Afghanistan le 12 juin dernier à Paris. Je voudrais ici réaffirmer l'adhésion pleine et entière de l'Union européenne à la déclaration finale publiée sous les auspices des Présidents français et afghan et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies. L'Union européenne salue l'identification de priorités par le

rapport du Secrétaire général et rappelle à cet égard les messages politiques essentiels qui ont été articulés à Paris.

D'abord, le renforcement de la démocratie à travers des institutions afghanes compétentes, transparentes, représentatives. De ce point de vue, l'Union européenne souligne l'importance de la préparation des élections de 2009 et de 2010.

Ensuite, le soutien de la communauté internationale à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et à l'encadrement que le Pacte pour l'Afghanistan continue de donner aux actions du gouvernement afghan et de la communauté internationale, qui intervient en son soutien. Environ 20 milliards de dollars ont été promis pour financer la mise en œuvre de cette stratégie nationale. L'accent a été mis, dans ce contexte, sur l'importance de l'amélioration de l'efficacité de l'aide pour qu'elle profite concrètement aux Afghans. C'est un aspect fondamental.

La Déclaration de Paris place également au rang des priorités le renforcement de la présence du Gouvernement afghan dans les provinces, la lutte contre la corruption et la sauvegarde des acquis démocratiques tels que la liberté d'expression, le respect des droits de l'homme, y compris la promotion de la parité entre hommes et femmes.

Enfin, je tiens à souligner devant le Conseil les engagements pris par les autorités afghanes lors de la conférence en matière de lutte contre la drogue, question sur laquelle le Conseil n'est pas resté inactif avec l'adoption de la résolution 1817 (2008) sur le contrôle des précurseurs de l'héroïne, laquelle a été coparrainée notamment par l'Afghanistan. Il est nécessaire maintenant de travailler à la mise en œuvre de ses dispositions, par l'Afghanistan, mais aussi par les pays voisins, les pays de transit et les pays producteurs.

L'Afghanistan est une priorité pour la France et une priorité pour l'Union européenne. C'est vrai des États membres de l'Union européenne, engagés dans la Force internationale d'assistance à la sécurité ou les missions civiles. Ça l'est également de la Commission européenne, qui a déjà consacré 3,7 milliards d'euros à la reconstruction de l'Afghanistan depuis 2002 et prévoit, dans sa stratégie d'assistance pour 2007-2013, un engagement de 610 millions d'euros jusqu'en 2010.

L'engagement de l'Union européenne se traduit enfin par la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan (EUPOL), qui vient de passer sa première année d'activité et compte à ce stade 170 personnels internationaux, répartis à Kaboul, ainsi que dans le Nord, l'Ouest et le Sud, couvrant 14 provinces afghanes. L'Union a décidé de doubler les effectifs de cette mission.

La Conférence de Paris a traduit l'expression d'une responsabilité partagée par la communauté internationale et les autorités afghanes afin de renforcer l'efficacité et la qualité de l'aide. Chaque Afghan doit avoir accès dans sa vie quotidienne au bénéfice de l'aide apportée.

D'un côté, la communauté internationale doit apporter une aide plus cohérente et coordonnée notamment grâce au rôle accru de coordination du Représentant spécial du Secrétaire général et de la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA), qui bénéficie davantage au budget national afghan et mobilise les ressources humaines afghanes. De l'autre, le gouvernement afghan s'est engagé à amplifier les réformes pour que les structures gouvernementales soient transparentes et qu'elles rendent des comptes.

Après avoir entendu M. Holmes et M. Eide, notamment, j'aimerais rappeler l'importance que nous attachons au renforcement de la sécurité, qui est une des premières priorités des Afghans. À cet égard, l'Union européenne exprime sa grave inquiétude face à l'augmentation sans précédent des actes de violence perpétrés par les insurgés. Je veux réaffirmer avec force que l'Union européenne condamne avec la plus grande fermeté les attaques terroristes contre les civils, telle l'odieuse attaque contre l'Ambassade de l'Inde à Kaboul, que le Conseil a condamnée, mais aussi les attaques contre les personnels et les convois humanitaires qui privent les populations de l'aide d'urgence dont elles ont besoin. L'Union européenne réaffirme son attachement à la préservation de l'espace humanitaire et rappelle à toutes les parties qu'elles doivent assurer la protection des populations civiles et respecter l'ensemble de leurs obligations au regard du droit international, notamment du droit international humanitaire.

Pour conclure, je voudrais remercier encore le Secrétaire général pour son rapport et son Représentant spécial, M. Kai Eide, pour son exposé. Tous deux formulent d'importantes recommandations sur l'avenir

de la MANUA et l'adaptation de sa configuration aux conclusions de la Conférence de Paris. Le Secrétaire général et son Représentant spécial peuvent compter sur le soutien de l'Union européenne dans la traduction opérationnelle de ces recommandations.

M. Mubarak (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*): Je voudrais tout d'abord souhaiter chaleureusement la bienvenue à M. Rangin Dâdfar Spantâ, Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, et à M. Makhdoom Shah Mehmood Qureshi, Ministre des affaires étrangères du Pakistan. Je me félicite qu'ils participent à ce débat sur l'Afghanistan, un pays ami dont, nous l'espérons, la situation s'améliorera car le peuple afghan frère mérite de connaître la prospérité après toutes ces années de guerre. Je voudrais également rappeler aux Ministres les relations cordiales et amicales qui existent entre nos pays amis, ainsi que notre disposition à coopérer à la lutte contre le terrorisme.

Nous remercions le Secrétaire général du rapport (S/2008/434) dont nous sommes saisis. Nous remercions également M. Eide, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, ainsi que M. Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, de leurs exposés complets et précis, que nous apprécions hautement.

Ma délégation se félicite de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan ainsi que des promesses de dons faites à la Conférence de Paris, le 12 juin 2008. Je voudrais insister sur le fait que la mise en œuvre de cette Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan nécessitera d'encourager la confiance entre les citoyens afghan, le Gouvernement afghan et la communauté internationale. Je voudrais aussi souligner l'importance de respecter et de protéger les droits humains du peuple afghan. Il est également nécessaire qu'au niveau des forces afghanes et de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), toutes les mesures soient être prises pour protéger les civils, alors qu'elles mènent leurs opérations. Les personnes accusées de crimes doivent bénéficier d'un procès juste et équitable, conformément au droit international, au droit international humanitaire, aux droits de l'homme et au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

L'une des principales préoccupations de mon pays est la détérioration actuelle de la situation en matière de sécurité en Afghanistan, à laquelle il est fait référence au paragraphe 5 du rapport du Secrétaire

général. Le rapport fait état d'une recrudescence des activités terroristes depuis la précédente période à l'examen, puisqu'en mai dernier, l'on a constaté le plus grand nombre de problèmes de sécurité jamais enregistrés dans le pays. Nous sommes encore plus préoccupés par l'augmentation du nombre des victimes civiles, qui illustre bien la nécessité, plus impérative que jamais, de parvenir à la réconciliation nationale en Afghanistan pour que le pays soit sûr et stable et que la population y vive dans la sécurité et la prospérité. Cela est d'autant plus vrai que les faits sur le terrain montrent qu'il existe un lien entre la sécurité et la reconstruction du pays. Plus la sécurité est grande, plus le nombre de projets de reconstruction entrepris est élevé. Et l'inverse est également vrai. À cet égard, nous voudrions insister sur la nécessité d'adopter et de mettre en œuvre la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. À cette fin, la communauté internationale, le peuple afghan et le Gouvernement de l'Afghanistan ont un rôle conjoint à jouer.

Nous sommes d'accord avec le rapport du Secrétaire général quant au fait que les élections de 2009 et de 2010 devront être libres et régulières. Dans ce cadre, nous voudrions souligner l'importance du travail effectué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour appuyer le bon déroulement du processus électoral et faire en sorte qu'il soit le plus crédible possible. Nous voudrions également souligner que le succès des élections ne dépendra pas uniquement de la procédure selon laquelle elles se dérouleront, mais également de la participation de tous les Afghans. Cela me conduit à insister une nouvelle fois sur l'importance de la réconciliation nationale en Afghanistan pour que ces élections soient couronnées de succès. Pour ce faire, il faut réformer les institutions militaires, administratives et civiles du pays, de manière à ce qu'elles soient en mesure de garantir la sécurité dans les provinces afghanes et de fournir des services aux Afghans. Il faut également briser le contrôle que les seigneurs de guerre exercent sur ces institutions. Nous devrions aussi accorder une plus grande attention aux priorités énoncées au paragraphe 10 du rapport du Secrétaire général.

Ma délégation comprend parfaitement l'importance du rôle joué par les États voisins de l'Afghanistan pour rétablir la stabilité dans le pays. Nous nous félicitons d'ailleurs des efforts déployés par

ces pays, notamment en matière de lutte contre le trafic des stupéfiants.

L'expertise et les ressources nécessaires doivent être fournies à la MANUA afin qu'elle puisse s'acquitter du mandat élargi que lui confère la résolution 1806 (2008). Nous espérons que les pays donateurs tiendront leurs promesses à cet égard. Nous souscrivons également à la recommandation du Représentant spécial du Secrétaire général pour que les ressources supplémentaires nécessaires soient fournies à la MANUA afin qu'elle puisse remplir ses responsabilités et son mandat visant à ramener la prospérité au peuple frère de l'Afghanistan.

M. Belle (Belgique) : Ma délégation salue tout d'abord la présence au Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'Afghanistan et du Pakistan. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kai Eide, pour son premier exposé au Conseil de sécurité depuis sa prise de fonction. En trois mois et demi, il a déjà accompli un travail impressionnant pour répondre aux attentes à son égard, dont on peut dire qu'elles sont très élevées. La Belgique souhaite l'en féliciter et l'encourager à poursuivre sur cette lancée. Mon pays a en effet toujours été en faveur d'un rôle central des Nations Unies pour mener les efforts internationaux et coordonner les actions du Gouvernement afghan et de ses partenaires internationaux.

Tout en s'associant pleinement à la déclaration que l'Ambassadeur de la France vient de faire au nom de l'Union européenne, ma délégation souhaite faire les observations suivantes.

De manière générale, la Belgique partage les considérations contenues dans le rapport du Secrétaire général (S/2008/434). Le mandat renforcé de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), tel que détaillé dans la résolution 1806 (2008), reste tout à fait approprié, mais, pour pouvoir remplir ce mandat et atteindre les priorités définies lors de la Conférence de Paris, davantage de ressources sont nécessaires.

Mon pays se félicite de l'annonce de l'ouverture de six nouveaux bureaux provinciaux d'ici l'été 2009, avec dans une première phase des bureaux dans les provinces d'Uruzgan et de Baghlan. Une plus grande présence onusienne est en effet capitale mais, pour que la valeur ajoutée de notre Organisation puisse s'exercer pleinement, des moyens adéquats devront assurément être mis à disposition, tant sur le plan des effectifs que

de la sécurité. M. Eide l'a rappelé il y a quelques minutes.

Ma délégation souscrit également à la liste des domaines détaillés dans la section III du rapport (S/2008/434) dans lesquels une plus grande attention est requise. Les demandes de personnel supplémentaire pour les élections, le soutien à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, l'efficacité de l'aide, la mise en place des institutions et la fourniture d'aide humanitaire sont dès lors tout à fait légitimes et méritent d'être pleinement soutenues.

Sur le plan organisationnel interne de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), la Belgique soutient toute réforme proposée par M. Eide, réforme de nature à lui permettre de s'acquitter au mieux des responsabilités qui sont les siennes. La rédaction d'un Plan-cadre pour l'aide au développement des Nations Unies est également à encourager pour améliorer la cohérence et l'efficacité de la réponse onusienne.

Ma délégation remercie également le Secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires, John Holmes, pour sa présence et pour l'exposé qu'il nous a fait sur sa récente visite en Afghanistan. Le Plan d'action humanitaire qui sera développé prochainement devrait permettre de mieux pouvoir répondre aux besoins humanitaires qui sont encore bien réels. La Belgique partage sa préoccupation quant à l'augmentation du nombre de victimes civiles, en grande majorité causées par des actions d'opposants au Gouvernement afghan. L'attentat-suicide commis lundi à Kaboul contre l'Ambassade de l'Inde nous l'a encore une fois encore démontré tragiquement. À cet égard, je souhaite présenter les condoléances de la Belgique aux familles des victimes ainsi qu'aux Gouvernements afghan et indien.

Ma délégation salue la participation à ce débat, comme je l'ai dit tout à l'heure, des Ministres des affaires étrangères afghan et pakistanais. Pour nous, la coopération régionale a en effet une contribution-clé à jouer dans le processus de stabilisation et de reconstruction de l'Afghanistan. Comme l'ont déjà déclaré les Présidents Karzaï et Musharraf, les destins des deux pays sont étroitement liés. Les événements de ces dernières semaines sont venus nous le rappeler une fois encore. La Belgique encourage donc Kaboul et Islamabad à n'épargner aucun effort pour coopérer étroitement, et ce y compris en matière de coopération

économique. Les propos que nous avons entendus aujourd'hui sont encourageants à cet égard.

Il y a un mois, l'Afghanistan et la communauté internationale ont réaffirmé à Paris leur partenariat pour mettre en œuvre, sous la direction des Afghans, le Pacte pour l'Afghanistan et la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. La Belgique se félicite tant des promesses de dons de la communauté internationale que de l'engagement du Gouvernement afghan à poursuivre les réformes politiques et économiques. Dans cette responsabilité mutuelle, des progrès sont en effet cruciaux pour lutter contre la corruption et les stupéfiantes et promouvoir la bonne gouvernance et l'état de droit. L'amélioration de la vie des Afghans et des Afghanes – qui, comme le rappelle de Secrétaire général dans son rapport, reste notre objectif collectif – en dépend.

Pour finir, à Paris, des souhaits ont également été exprimés pour un rôle plus important des Nations Unies en matière de coordination. L'Organisation des Nations Unies, en particulier la MANUA et à sa tête le Représentant spécial Eide ont l'intention et la détermination de répondre à nos attentes. Il convient dès lors de leur donner l'espace et les moyens nécessaires pour le faire. Quand on parle de moyens, on évoque des moyens humains et financiers.

M. Khalilzad (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais me féliciter de la présence des Ministres des affaires étrangères Spantâ de l'Afghanistan et Qureshi du Pakistan et des déclarations qu'ils ont prononcées. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général Kai Eide et le Secrétaire général adjoint John Holmes des exposés qu'ils ont présentés cet après-midi.

Au nom des États-Unis, je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général Eide et le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour le travail inlassable qu'ils ont accompli et le dévouement dont ils ont fait montre afin d'améliorer la vie du peuple afghan et de contribuer au succès de l'Afghanistan. À la Conférence de Paris qui s'est tenue récemment, la Déclaration finale des trois coprésidents – le Secrétaire général des Nations Unies, le Président de la France et le Président de l'Afghanistan – a indiqué qu'ils étaient très favorables à ce que le Représentant spécial du Secrétaire général et la MANUA assument un rôle accru pour diriger la coordination des activités civiles

internationales et entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale.

Je voudrais faire quatre observations aujourd'hui. Premièrement, nous devons faire front commun contre les extrémistes et les terroristes dans nos paroles et nos actions. Nous sommes très préoccupés par la violence croissante qui sévit au Pakistan et en Afghanistan. Comme le rapport du Secrétaire général l'a indiqué, le mois de mai 2008 a enregistré le plus grand nombre d'incidents liés à la sécurité dans le pays depuis le renversement du régime des Taliban en 2001.

Ces attaques deviennent de plus en plus complexes et coordonnées. Les insurgés et les terroristes sont devenus plus efficaces et plus agressifs, en particulier récemment lors d'un attentat lâche et méprisable contre l'ambassade indienne de Kaboul. Il est indispensable de redoubler d'efforts pour accroître la sécurité. La communauté internationale doit toutefois non seulement encourager davantage d'efforts sur le plan de la sécurité, mais également une démarche générale, coordonnée et globale incluant l'amélioration de l'infrastructure, des investissements dans le secteur agricole et la création de nouvelles entreprises. Il est crucial de réaliser des progrès dans tous ces domaines pour finalement stabiliser l'Afghanistan.

Deuxièmement, la mise en œuvre et le succès de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan exigeront un partenariat renforcé entre l'Afghanistan et la communauté internationale, le Représentant spécial du Secrétaire général et la MANUA assumant un rôle crucial. Le lancement de la Stratégie nationale de développement à Paris implique que quelque 80 parties intéressées participeront désormais à l'effort dirigé par l'Afghanistan pour appliquer une feuille de route dans le cadre d'activités portant sur trois domaines : la sécurité; la gouvernance, l'état de droit et les droits de l'homme; et le développement économique et social. Le Gouvernement afghan s'est engagé vis-à-vis de son peuple et de la communauté internationale à réaliser des progrès dans ces domaines, à lutter contre la corruption et le trafic de stupéfiants, à élargir sa présence à travers le pays et accroître les moyens dont il dispose pour servir le peuple afghan. Pour conserver la confiance de son peuple et de ses partenaires internationaux, le Gouvernement afghan doit honorer ces engagements.

La communauté des donateurs a des responsabilités à l'égard de l'Afghanistan

conformément aux engagements qu'elle a souscrits à Paris et au cours des réunions précédentes. La MANUA jouera un rôle croissant s'agissant d'avoir la certitude que les engagements souscrits à la Conférence de Paris seront honorés. Les États-Unis ne ménageront aucun effort pour reconnaître les engagements qu'ils ont souscrits et les responsabilités qui leur incombent et y donner suite en Afghanistan. La communauté internationale doit veiller à ce que le peuple afghan ne soit pas déçu par ses partenaires internationaux.

Les pays qui se sont réunis à Paris se sont non seulement engagés à fournir davantage de ressources aux fins de la reconstruction de l'Afghanistan, mais également à rendre ces ressources plus transparentes, plus efficaces et à mieux rendre compte de leur emploi. Nous nous félicitons de ce qu'ils se soient tous engagés à accroître les achats sur place, à renforcer les capacités locales et à s'assurer que les dividendes du développement atteignent toutes les provinces équitablement.

Pour jouer ce rôle, la MANUA aura besoin de davantage de ressources afin que le Représentant spécial du Secrétaire général Eide dispose des instruments lui permettant d'accomplir son travail, afin que l'aide parvienne au peuple afghan et que les pays donateurs puissent obtenir la plus grande valeur ajoutée à leurs contributions. Nous souscrivons à la recommandation du Secrétaire général qui invite la MANUA à élargir sa présence sur l'ensemble de l'Afghanistan avec l'ouverture de six nouveaux bureaux provinciaux dans les 12 prochains mois. Nous appuyons fermement l'effort du Représentant spécial du Secrétaire général Eide visant à accroître les capacités et l'efficacité de la MANUA dans plusieurs domaines clés en augmentant les effectifs et en changeant les structures qui permettront une démarche intégrée et assureront ainsi que l'ONU et les efforts internationaux sont dûment coordonnés.

La coordination est le mandat et la priorité clés de la MANUA – et la MANUA a la responsabilité de la coordination des activités civiles et militaires du Gouvernement afghan et de la communauté des donateurs, au sein de la communauté des donateurs et de la famille des Nations Unies. Par conséquent, nous appuyons et encourageons pleinement les efforts de toute nature du Représentant spécial Eide pour renforcer le rôle central de coordination de la MANUA, comme le prévoit la résolution 1806 (2008).

Troisièmement, nous sommes tout à fait d'accord avec la conclusion du Représentant spécial selon laquelle les élections sont une priorité clef et une mesure importante des progrès de l'Afghanistan vers la démocratie. La Commission électorale indépendante afghane est le principal organe de coordination en vue des élections présidentielles et provinciales d'août 2009 et des élections parlementaires de l'été 2010. Nous exhortons vivement le Représentant spécial Eide à travailler en liaison étroite avec le Gouvernement afghan, la Commission électorale indépendante afghane et le Programme des Nations Unies pour le développement afin d'aplanir les difficultés pressantes quant à l'inscription sur les listes électorales et à l'adoption de la nouvelle loi électorale.

Quatrièmement, les voisins de l'Afghanistan ont un rôle important à jouer s'agissant d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement afghan afin de sécuriser ses frontières. La résolution 1806 (2008) met l'accent sur le rôle de la MANUA dans la promotion de la coopération régionale, et le Représentant spécial est actif dans ce domaine. Un Afghanistan stable pourrait constituer un pont créant une zone économique composée de l'Asie centrale, de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Ouest. Le pays ne devrait pas servir de terrain de bataille géopolitique, et nous appelons ses voisins à ne pas armer ni financer des insurgés ou leur permettre d'opérer depuis leur territoire.

Aujourd'hui, je tiens à réaffirmer l'appui solide de l'Amérique au peuple afghan. Les États-Unis continueront de travailler étroitement avec leurs partenaires sur ces questions jusqu'à ce que la population du pays puisse vivre dans la stabilité, la prospérité et la démocratie.

M. Kumalo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous remercions, nous aussi, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Kai Eide, d'avoir présenté le rapport spécial du Secrétaire général en vertu de la résolution 1806 (2008) du Conseil de sécurité sur la MANUA. Nous remercions également le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. John Holmes, pour son exposé sur la situation humanitaire en Afghanistan.

L'Afrique du Sud se réjouit du succès de la Conférence internationale de soutien à l'Afghanistan qui s'est tenue à Paris le 12 juin 2008. Cette réunion a marqué une nouvelle étape importante de la

consolidation du partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale. Nous nous félicitons que la Conférence de Paris ait donné lieu à des promesses d'aide internationale atteignant pratiquement 20 milliards de dollars. Nous espérons que ces promesses seront tenues et qu'elles feront vraiment une différence s'agissant d'améliorer la vie de la population afghane.

Ma délégation maintient son appui au rôle central et impartial de la MANUA sous la direction du Représentant spécial Eide pour assumer la coordination des efforts internationaux et la liaison entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale. Nous soutenons en outre le renforcement des capacités de coordination de la MANUA afin de donner à la mission elle-même les moyens d'améliorer sensiblement la situation sur le terrain.

L'Afrique du Sud réaffirme son attachement à la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan et de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan sous la conduite directe du peuple afghan. Nous partageons l'évaluation du Secrétaire général selon laquelle la mise en œuvre de la Stratégie demandera un fort appui de la communauté internationale. Ma délégation est en faveur d'une approche commune qui intègre la sécurité, la gouvernance, l'état de droit, les droits de l'homme et le développement économique et social en Afghanistan.

Bien que le partenariat entre le peuple afghan et la communauté internationale continue de s'affermir, la menace persistante que font peser sur la sécurité l'insurrection et les actes de terrorisme reste le principal obstacle à l'entreprise d'édification de la nation et à la stabilité de l'Afghanistan.

L'Afrique du Sud est préoccupée par les récentes attaques terroristes qui ont pris pour cibles des civils innocents, des enfants et des diplomates, ainsi que par les tentatives de déstabilisation de l'Afghanistan.

Pour terminer, nous tenons à souligner l'importance de la coopération régionale en tant que moyen efficace de promouvoir la sécurité, la gouvernance et le développement en Afghanistan. Dans ce contexte, ma délégation apprécie les visites fructueuses du Représentant spécial en Iran et au Pakistan. Nous aimerions voir des visites semblables à l'avenir afin de renforcer la coopération régionale dans la création d'un Afghanistan stable et prospère.

Enfin, nous remercions la délégation italienne d'avoir préparé un projet de déclaration présidentielle sur l'Afghanistan. L'Afrique du Sud est déterminée à œuvrer avec les autres délégations pour favoriser son adoption rapide.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise voudrait remercier de son exposé le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Eide. Nous tenons également à remercier le Secrétaire général adjoint Holmes de sa communication. La délégation chinoise se réjouit de la présence des Ministres des affaires étrangères de l'Afghanistan et du Pakistan et les remercie pour leurs déclarations.

La Chine note avec satisfaction que la Conférence de Paris a permis de lever 20 milliards de dollars pour l'Afghanistan, ce qui témoigne une fois encore de l'appui ferme de la communauté internationale à la paix et à la reconstruction dans ce pays. Nous saluons la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan élaborée par le pays et appuyons le rôle central de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans la coordination de l'aide de la communauté internationale, conformément aux dispositions pertinentes de la résolution 1806 (2008).

À l'heure actuelle, le Gouvernement afghan reste confronté à des difficultés majeures, caractérisées par l'aggravation de la situation sécuritaire dans le pays et la fréquence accrue des actes de terrorisme et des incidents violents. La Chine a été choquée par l'attentat-suicide à la bombe perpétré contre l'ambassade indienne à Kaboul, le 7 juillet. Nous adressons nos sincères condoléances aux victimes et à leurs familles. La Chine condamne le terrorisme sous toutes ses formes.

Nous appelons la communauté internationale à accroître son aide à l'Afghanistan afin de l'aider à surmonter ses difficultés. À cet égard, je voudrais mettre l'accent sur les points suivants.

Premièrement, le Gouvernement afghan, de concert avec la communauté internationale, ne devrait épargner aucun effort pour régler le problème de la sécurité. La Chine appelle tous les groupes et factions ethniques d'Afghanistan à placer les intérêts à long terme de la nation et du peuple au-dessus de tout le reste, à favoriser et pratiquer une culture de la réconciliation et à maintenir et raffermir l'autorité du Gouvernement central afghan.

La Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) a joué un rôle important dans le maintien de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan. Nous apprécions ses efforts à cet égard. En même temps, nous regrettons que les opérations militaires de la FIAS aient entraîné des pertes civiles. Nous estimons également que la communauté internationale devrait fournir davantage de ressources pour aider l'Afghanistan à renforcer ses forces armées et sa police, de sorte qu'elles puissent indépendamment et au plus tôt assumer la responsabilité de maintenir la sécurité nationale et la stabilité sociale.

Deuxièmement, le secret d'instaurer la paix et la stabilité à long terme en Afghanistan réside dans l'accélération de la croissance économique et dans l'amélioration des moyens de subsistance de sa population. La Chine apprécie vivement le fait que la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan mette spécialement l'accent sur l'allègement de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La Chine appelle la communauté internationale à redoubler d'efforts pour aider l'Afghanistan à mettre en œuvre la Stratégie afin que le peuple afghan puisse voir les fruits du développement et en jouir, rétablissant ainsi sa confiance dans les perspectives d'avenir du pays.

Troisièmement, il conviendrait, dans le cadre de la reconstruction de l'Afghanistan, d'accorder une attention prioritaire au renforcement des capacités. Les ressources humaines sont cruciales pour le développement national. Le Gouvernement afghan devrait investir dans le développement d'une équipe qualifiée de fonctionnaires. Tout en fournissant une aide matérielle très diversifiée à l'Afghanistan, la communauté internationale devrait mettre l'accent sur la formation de personnel dans tous les domaines et sur le renforcement des capacités du pays.

La communauté internationale dans son ensemble aspire à la stabilité et au développement de l'Afghanistan, objectif à la réalisation duquel nous œuvrons tous. En tant que voisin et ami de l'Afghanistan, la Chine accorde une grande importance à la stabilité et au développement de ce pays. Lors de la Conférence de Paris, la Chine a une fois encore, cette année, promis à l'Afghanistan une contribution de 50 millions de yuan. Nous continuerons d'aider l'Afghanistan dans les limites de nos moyens.

M. Suescum (Panama) (*parle en espagnol*) : Je voudrais avant tout remercier les Ministres des affaires

étrangères de l'Afghanistan et du Pakistan, M. Rangin Dâdfar Spantâ et M. Shah Mehmood Qureshi, de leur présence parmi nous et de leurs interventions.

Je voudrais également me féliciter des exposés que viennent de faire M. Kai Eide, Représentant spécial du Secrétaire général, et M. John Homes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Comme on l'a constaté clairement il y a quelques jours à peine, avec le cruel attentat-suicide perpétré contre l'ambassade indienne à Kaboul, et comme l'ont mis en évidence les exposés entendus aujourd'hui, le principal problème auquel est confronté l'Afghanistan à l'heure actuelle est le manque de sécurité. Le Panama a toujours souligné, par principe, le rôle que doivent jouer les pays de la région dans le règlement des conflits inscrits à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Aussi félicitons-nous l'Inde, le Pakistan et les autres voisins de l'Afghanistan du travail qu'ils ont réalisé à cet égard; ils ont reconnu que la stabilité de l'Afghanistan ne serait pas seulement dans l'intérêt de ce dernier, mais également dans l'intérêt de l'ensemble de la région. Toutefois, nous estimons qu'une action régionale plus efficace exige que ces pays voient dans l'appui qu'ils fournissent à leur voisin non pas une course aux influences ou une compétition régionale, mais plutôt un effort qui bénéficiera aux uns et aux autres.

En ce qui concerne le rapport du Secrétaire général, nous souscrivons à ses recommandations et nous voudrions insister sur deux aspects spécifiques. Le premier porte sur l'obligation des dirigeants afghans de diriger la reconstruction de leur pays de manière responsable et intègre. Ils ont accompli d'importants progrès, comme nous l'avons entendu aujourd'hui. Mais la corruption et l'impunité qui règnent dans plusieurs secteurs sont fortement préjudiciables aux efforts de ceux qui œuvrent à la reconstruction du pays, et sapent l'appui de la population. Par ailleurs, elles empêchent la grande masse des Afghans de recueillir les dividendes de la paix, augmentant ainsi la frustration qu'ils éprouvent devant leur situation. Ces problèmes doivent être réglés de toute urgence.

En deuxième lieu, la communauté internationale doit demeurer résolument engagée vis-à-vis de l'Afghanistan, en particulier face aux dommages causés par les groupes extrémistes qui menacent les progrès accomplis sur la voie de la démocratie et de la mise en place d'institutions. Nous nous félicitons des

efforts diplomatiques multilatéraux déployés récemment, ainsi que des progrès réalisés sur le terrain par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et par la Force internationale d'assistance à la sécurité dans la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan. Cependant, la mission est complexe, et les obstacles à surmonter énormes.

Les problèmes que rencontre la communauté internationale en Afghanistan doivent être abordés de manière équilibrée et globale, sans pour autant sacrifier la protection des droits de l'homme et le développement socioéconomique sur l'autel d'objectifs à courte vue ou de solutions hâtives qui, sur le moment, pourraient sembler plus importantes. Nous espérons que la restructuration de la MANUA traduira ces impératifs, dont certains ont été soulignés aujourd'hui par le Représentant spécial Eide. Nous devons veiller à ce que la MANUA dispose de ressources et moyens suffisants pour pouvoir renforcer sa capacité de coordination de l'épineuse tâche de reconstruction de l'Afghanistan.

M. Weisleder (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Nous souhaitons la bienvenue aux Ministres des affaires étrangères de l'Afghanistan et du Pakistan. De même, nous nous félicitons de la présence et des exposés du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Kai Eide, et du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. John Holmes.

L'Afghanistan, pays aride et au relief accidenté, a été le théâtre, au cours des 30 dernières années, de changements politiques abrupts, presque toujours provoqués par la guerre et la violence. Il ne s'agit pas de dire que son histoire multiséculaire est exempte de telles caractéristiques, bien au contraire. Mais aujourd'hui, les Afghans, la communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies font face à une situation plus complexe qui exige toute notre attention. Les trois piliers qui sont à la base de l'action de l'ONU – la quête de paix et de stabilité, la protection des droits de l'homme et le développement économique et social – constituent encore, dans ce pays, des défis à relever.

Cette situation n'est pas inédite ou particulière. Il est courant – c'est presque une règle générale – que les pays en proie à des conflits armés demeurent à la traîne en matière de développement économique et de progrès et de protection des droits de l'homme. Dans le cas de

l'Afghanistan, comme dans celui de certains pays d'Afrique, ce syndrome est particulièrement aigu. L'Afghanistan est pris dans un cercle vicieux où l'insécurité génère une violence accrue, qui à son tour éloigne les investissements productifs et la possibilité de développer des institutions démocratiques, ce qui encourage plus encore les affrontements et les violations des droits de l'homme.

Ce processus exige également que l'on prenne en considération le grave problème de la production et du trafic de stupéfiants et leurs conséquences. La dimension régionale du conflit rend elle aussi plus difficile de le régler. Dans le même temps, elle le rend plus préjudiciable à la paix et la stabilité internationales.

En ce qui concerne la question des stupéfiants, l'Afghanistan, qui produisait 11 % de l'opium mondial en 2001, en produit 93 % aujourd'hui. On estime que le trafic de drogue représente la moitié du produit intérieur du pays, et qu'un Afghan sur sept est concerné par le trafic de l'opium. Ces chiffres nous donnent une idée de l'ampleur du problème. Mais on comprend mieux la gravité de la situation lorsque l'on sait que, comme sous d'autres latitudes, les groupes insurgés, concrètement les Taliban, obtiennent le gros de leurs ressources grâce à ces activités illégales, qui leur fournissent les moyens de recruter des citoyens qui n'ont pas d'emploi ou d'activité économique leur permettant de survivre.

Une autre donnée qui montre à quel point la situation est grave est le fait que quelque 300 000 jeunes viennent, chaque année, gonfler les rangs de la population économiquement active. Parce qu'ils sont une main-d'œuvre non qualifiée, ils n'ont ni les moyens ni les capacités leur permettant de prendre en main leur propre avenir. Ces jeunes sont une proie facile pour les extrémistes.

Nous estimons qu'il est possible de remplacer ce cercle vicieux par un cercle vertueux. Il faut pour cela adopter une démarche globale où la lutte indiscutablement cruciale contre les insurgés serait combinée à la création d'emplois et à des possibilités économiques. La Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, qui a été approuvée par le Gouvernement afghan et par la communauté internationale, et qui s'appuie sur le Pacte pour l'Afghanistan, fournit une bonne feuille de route à cette fin, pourvu que des progrès interviennent simultanément sur tous les fronts, et plus particulier

dans les domaines qui offriront le plus rapidement des perspectives économiques et des emplois à la population.

Il est également indispensable que la population afghane soit de plus en plus maîtresse de son destin. Il existe des raisons de penser que la recrudescence actuelle de la violence est liée au progrès réalisés dans la préparation des élections présidentielles de 2009 et des élections législatives de 2010. Ces élections doivent donc s'accompagner d'actions qui concrétiseront la promesse de la démocratie et amélioreront la vie quotidienne du peuple afghan. Nous appuyons la tenue de ces élections.

Comme le rapport du Secrétaire général l'indique très clairement, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a un rôle très important à jouer tout au long de ce processus. Pour faire en sorte qu'elle puisse assumer ce rôle, ses ressources humaines et matérielles de toutes sortes doivent être renforcées, d'un point de vue tant qualitatif que quantitatif, ainsi que sur le plan de leur spécialisation. Nous souscrivons au rapport du Secrétaire général et nous espérons qu'il pourra être traduit dans les faits.

Enfin, le Costa Rica estime que pour atteindre tous ces résultats, pas seulement de manière graduelle, mais durablement, les promesses faites lors de la Conférence de Paris du 12 juin ne doivent pas rester vaines. Les 20 milliards de dollars qui ont été promis doivent être effectivement versés afin de répondre aux besoins exprimés et de mettre en œuvre les projets élaborés. Ceux qui ont la responsabilité de mener à bien les actions correspondantes, c'est-à-dire avant tout le Gouvernement afghan, doivent le faire de manière efficace et transparente. Seule la réalisation claire des objectifs envisagés par la stratégie présentée dans le rapport du Secrétaire général et l'obtention rapide de quelques résultats concrets permettront à l'Afghanistan de changer de cap, de sortir du cercle vicieux dans lequel il se trouve actuellement et de le remettre sur une voie où chaque progrès en appelle d'autres.

M. Kleib (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord m'associer aux orateurs précédents qui ont remercié M. Kai Eide, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, et le Secrétaire général adjoint John Holmes, pour leurs exposés respectifs.

Ma délégation se félicite vivement de la présence à ce débat de S. E. M. Rangin Dâdfar Spantâ, Ministre

des affaires étrangères de l'Afghanistan, et de S. E. M. Makhdoom Shah Mehmood Qureshi, Ministre des affaires étrangères du Pakistan. Nous les remercions de leurs très importantes déclarations.

Depuis l'Accord de Bonn de 2001, l'Afghanistan a été considéré comme un État exemplaire se relevant d'un conflit. En l'espace de quelques années, il a obtenu des progrès notables dans plusieurs secteurs. Mais aujourd'hui, ce que l'Afghanistan a accompli est gravement mis en péril par les sérieuses difficultés que le pays rencontre en matière de sécurité et de stabilité. La crainte de voir le pays retomber dans une situation de conflit augmente à mesure que les activités des insurgés sont de plus en plus violentes. Les derniers attentats à la bombe survenus à Kaboul témoignent de la nécessité urgente de régler les problèmes en matière de sécurité.

Des mesures d'ordre militaire restent déterminantes pour riposter aux attaques croissantes des insurgés. Le rôle de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) s'est avéré central pour aider le Gouvernement afghan à relever ce défi. Mais les mesures militaires ne sont pas le seul instrument disponible pour assurer la paix et la stabilité. Dans la mesure où les insurgés continuent de s'appuyer sur des attaques asymétriques, il est de plus en plus difficile de mener une riposte militaire à grande échelle.

La situation en Afghanistan doit être abordée au moyen d'une stratégie globale intégrant les piliers de la sécurité, de la gouvernance et de l'état de droit et du développement socioéconomique. L'Indonésie accorde donc une grande importance à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, qui fait office de feuille de route de l'action globale qui sera menée au cours des cinq prochaines années.

Un processus de réconciliation nationale dirigé par les Afghans eux-mêmes restera nécessaire pour parvenir à une paix durable. Une réconciliation générale exige que toutes les parties concernées renoncent à la violence, respectent la justice, l'égalité, la liberté et la tolérance, et encouragent la consultation. Il est également urgent de s'attaquer à la question de l'économie de la drogue, qui a un lien direct avec la persistance de l'insurrection.

L'intensification du conflit en Afghanistan, exacerbée par plusieurs catastrophes naturelles, pose de multiples problèmes humanitaires, ainsi que les a décrits le Secrétaire général adjoint Holmes. Pour ce

qui est du financement de l'assistance humanitaire, il faut d'urgence allouer des ressources supplémentaires de manière à répondre aux besoins urgents de millions de personnes vulnérables. La mobilisation des ressources accomplie par l'ONU et par les organismes humanitaires du système est louable.

Les attaques contre les convois humanitaires se poursuivant, la protection des agents humanitaires et de leur travail devient de plus en plus essentielle. Ces attaques constituent une violation flagrante du droit international humanitaire. Ma délégation les déplore vivement, car non seulement elles mettent en danger la vie des travailleurs humanitaires, mais elles rendent également les conditions de vie de la population afghane encore plus difficiles.

La coopération régionale demeure précieuse pour renforcer la participation de l'Afghanistan aux activités régionales et accroître ses capacités de régler des problèmes transnationaux. Il est aussi extrêmement important de forger des partenariats bilatéraux entre l'Afghanistan et les États voisins visant à régler les graves problèmes en matière de sécurité et à trouver des solutions mutuellement acceptables aux problèmes humanitaires.

Ma délégation accorde également une très haute importance à la Conférence de Paris sur l'Afghanistan, organisée le 12 juin 2008, qui a non seulement permis de recueillir un montant de 20 milliards de dollars en promesses de dons, mais également de réaffirmer la validité du Pacte pour l'Afghanistan et d'appuyer la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. Nous espérons que les sommes promises seront versées rapidement et que la mise en œuvre de la Stratégie sera effectuée de manière efficace.

Compte tenu de la situation actuelle en Afghanistan, le rôle et la contribution de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) sont plus déterminants que jamais. Les bons offices qu'elles offrent pour appuyer, comme le prévoit la résolution 1806 (2008) du Conseil, la mise en œuvre des programmes de réconciliation menés par l'Afghanistan demeurent utiles. L'assistance que la MANUA prête à la Commission électorale indépendante afghane pour garantir la tenue d'élections libres et équitables en 2009 et en 2010 s'avérera cruciale pour la consolidation de la démocratie en Afghanistan.

Enfin l'Indonésie souhaite réaffirmer son plein soutien à la MANUA et à son action, ainsi qu'à la

contribution qu'elle a apportée à l'édification d'un Afghanistan pacifique, démocratique et prospère.

M. Kafando (Burkina Faso) : Ma délégation voudrait tout d'abord souhaiter la bienvenue parmi nous à leurs Excellences, les Ministres des affaires étrangères de l'Afghanistan et du Pakistan, qu'elle remercie pour leurs déclarations. Elle remercie également M. Kai Eide, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, et M. John Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, qui nous ont fait des exposés fort instructifs sur la situation en Afghanistan.

Cette situation, on s'en aperçoit, est loin de verser dans l'extrême pessimisme, surtout avec le regain d'espoir né de la Conférence internationale de Paris, qui a jeté les bases d'un partenariat politique et financier entre l'Afghanistan et la communauté internationale pour la reconstruction du pays, en s'appuyant sur la nouvelle Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. Environ 20 milliards de dollars ont été promis lors de cette Conférence, y compris pour l'appui à la préparation des élections en 2009 et en 2010, ce qui témoigne du plein engagement de la communauté internationale d'aider le Gouvernement afghan à poursuivre l'effort de reconstruction et de développement engagé depuis 2001.

Malgré cette réalité tangible, les défis ne peuvent malheureusement pas manquer s'agissant après tout d'un pays confronté à d'énormes difficultés. Il en est ainsi de la situation d'insécurité que le récent attentat de Kaboul contre l'ambassade de l'Inde vient encore nous rappeler. Nous condamnons fermement cet attentat.

Sur le plan politique, la Déclaration de Paris souligne l'importance de la tenue des élections en 2009 et 2010 pour consolider la démocratie en Afghanistan, et appelle la communauté internationale à soutenir particulièrement la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) devra garantir des élections libres, équitables et sûres. Nous sommes encouragés par la ferme volonté du Gouvernement afghan de poursuivre un dialogue constructif avec la société civile et les communautés locales, ainsi que avec les groupes marginalisés, pour non seulement promouvoir la paix, mais aussi susciter la participation de tous à l'élaboration d'une société pluraliste et démocratique.

Il est à peine besoin de le rappeler, les pays voisins de l'Afghanistan, dans le cadre de la coopération régionale et le bon voisinage, ont un rôle essentiel à jouer pour aider le Gouvernement afghan à réussir sa politique de pacification et de stabilisation du pays.

Au plan institutionnel, le gouvernement a pris une série de mesures afin de renforcer les acquis de ces dernières années, notamment par l'amélioration des performances de l'administration publique, de la gouvernance locale, de la justice, de la police et les institutions chargées de faire appliquer la loi.

Pour ce qui est du volet économique, nous nous félicitons de la volonté du Gouvernement afghan d'accorder la priorité aux secteurs de l'agriculture et de l'énergie pour stimuler le développement économique du pays tout en impliquant le secteur privé par un soutien à la croissance de ce secteur et par la création d'un environnement propice pour attirer les investissements et créer des emplois. Un tel programme peut parfaitement réussir, surtout s'il bénéficie du soutien de la communauté internationale, qui s'est engagée à apporter une aide financière accrue, plus prévisible et mieux coordonnée, de manière à renforcer à long terme les capacités de gestion du budget national et des institutions de l'État.

Il faut continuer à prendre en compte l'assistance humanitaire à l'Afghanistan, notamment par ces temps de crise alimentaire. Nous nous félicitons des mesures préventives déjà prises et exhortons la communauté internationale à répondre favorablement à ces besoins urgents exprimés par la population afghane.

Je terminerai en rendant un hommage au peuple afghan dont la détermination à lutter pour son existence, dans le cadre d'un état de droit, fort et sécurisé, mérite notre soutien total.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous réjouissons de la participation du Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, M. Spantâ, et du Ministre des affaires étrangères du Pakistan, M. Qureshi, à la séance d'aujourd'hui. Nous remercions M. Eide de nous avoir présenté un exposé sur la situation en Afghanistan ainsi que le rapport du Secrétaire général. Nous sommes reconnaissants à M. Holmes pour son exposé complet sur la situation humanitaire en Afghanistan.

Nous appuyons les activités du Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission.

Nous étudions soigneusement les recommandations du Secrétaire général visant au renforcement du potentiel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et à l'élargissement de sa présence sur le terrain. Nous nous attendons à ce que le Secrétariat présente des calculs financiers détaillés assortis de justifications.

Nous sommes très préoccupés par la dégradation continue de la situation militaire et politique en Afghanistan provoquée par les activités terroristes des Taliban, d'Al-Qaïda et des autres extrémistes, dont la plus récente illustration a été l'explosion de l'ambassade indienne à Kaboul. De tels actes sapent les fondements fragiles de l'État afghan et entravent l'établissement de la stabilité à long terme. À cet égard, nous tenons à souligner une fois encore qu'il est nécessaire de rester inflexibles dans la lutte que nous menons contre les insurgés et que nous ne saurions permettre que l'on tente de mettre fin au régime des sanctions décidé par le Conseil de sécurité contre des individus et des entités liés à Al-Qaïda et aux Taliban.

Le fait que les activités terroristes soient principalement alimentées par le trafic des stupéfiants est un secret de polichinelle. Malheureusement, le Gouvernement afghan et la présence militaire internationale dans ce pays ne sont pas encore parvenus à freiner l'augmentation de la production de stupéfiants. Il est donc indispensable de mobiliser des efforts concertés pour établir des cordons de sécurité destinés à lutter contre le trafic de stupéfiants, qui nous permettraient de supprimer ce trafic. Pour priver le trafic de stupéfiants et le terrorisme d'une base financière, il est extrêmement important d'y ajouter des cordons de sécurité financiers, comme l'a proposé la Russie au sommet de l'Organisation de Shanghai pour la coopération qui s'est tenu en août 2007 à Bichkek.

Nous devons également tirer pleinement profit des organisations qui ont prouvé leur efficacité dans ce domaine, notamment l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) et l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Actuellement, l'initiative antidrogues de l'OTSC baptisée « Operation Channel » lancée en 2003 est un mécanisme très efficace pour renforcer les efforts internationaux visant à d'inverser la tendance en matière de drogues afghanes. En 2007 seulement, plus de 28 tonnes de stupéfiants et de précurseurs ont été confisqués. L'Opération bénéficie de la participation active des représentants de la Russie, d'autres États membres de l'OTSC, de la Chine, de la République islamique d'Iran, des États-

Unis et des pays européens. Nos collègues afghans se sont associés à l'Opération en 2007.

Nous estimons qu'il est nécessaire de développer des échanges concrets entre l'OTSC et l'OTAN dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et les stupéfiants, ce qui nous permettrait de renforcer les efforts déployés par la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan. La pertinence de la coopération existant entre ces deux organisations en Afghanistan a été soulignée par les accords conclus au sommet de l'OTAN à Bucarest sur l'organisation du transport de matériel non militaire destiné à la FIAS le long de la voie septentrionale en passant par la Russie et les pays d'Asie centrale.

Il est inquiétant de constater que, à l'issue des opérations de la FIAS, on a constaté récemment qu'il y avait un nombre croissant de victimes parmi les civils en Afghanistan, nombre d'entre elles étant imputables à des frappes aériennes. Nous insistons sur le fait qu'il est nécessaire de ne plus blesser la population civile. Outre l'aspect humanitaire, ces incidents sont exploités par les Taliban et les autres forces extrémistes qui s'efforcent de saper le processus de stabilisation national.

Nous nous félicitons de la visite que la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, M^{me} Coomaraswamy, a récemment faite en Afghanistan. Nous faisons nôtres sa préoccupation concernant les décès d'enfants et l'emploi de combattants mineurs par des groupes antigouvernementaux. Nous devons garantir les droits des enfants détenus dans des prisons, notamment ceux placés sous le contrôle de la FIAS et ceux accusés de complicité avec des groupes d'insurgés.

Un règlement effectif de la situation en Afghanistan et l'examen efficace des graves problèmes par le Gouvernement ne sera possible que si les efforts de la communauté internationale sont coordonnés sous l'égide de l'ONU et si l'on accorde une plus grande marge de manœuvre à Kaboul pour régler les problèmes intra-afghans. La création de forces armées nationales réellement prêtes au combat et d'organes de maintien de l'ordre équipés d'armes modernes revêt à cet égard une importance fondamentale. De toute évidence, l'appui vigoureux de la communauté internationale aux forces du Gouvernement afghan est indispensable pour régler ces questions clefs.

Dans ce contexte, les résultats de la Conférence de Paris à l'appui de l'Afghanistan, tenue le 12 juin,

sont d'une grande importance. La Russie a pleinement participé aux travaux de ce forum. Nous confirmons notre attachement au processus de stabilisation en cours en Afghanistan, s'agissant notamment de l'établissement de la sécurité et de la lutte contre la menace de stupéfiants.

Permettre que des chargements non militaires destinés à la Force internationale d'assistance à la sécurité transitent par la Russie, avoir effacé l'importante dette afghane et participer aux programmes de reconstruction socioéconomiques, telle est la contribution pratique significative de la Russie au renouveau de l'Afghanistan.

En cette période difficile, nous sommes prêts à fournir à l'Afghanistan un appui à fonds perdus. S'agissant de l'appel lancé par le pays, le Président de la Fédération de Russie a demandé au Gouvernement d'accélérer la fourniture de 15 000 tonnes de blé en tant qu'aide humanitaire. De plus, en 2008 et 2009, la Russie entend investir 4 millions de dollars dans le Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan. Dans le contexte des efforts internationaux d'ensemble, nous estimons que l'appui russe contribuera à transformer l'Afghanistan en un pays indépendant et prospère, affranchi de son histoire marquée par le terrorisme et le trafic de drogues.

Sir John Sawyers (Royaume-Uni) (*parle en anglais*): Permettez-moi de dire combien nous apprécions la participation des Ministres des affaires étrangères de l'Afghanistan et du Pakistan au débat d'aujourd'hui. Leur présence est très importante, tant au plan symbolique qu'en raison du caractère fondamental des questions qu'ils ont soulevées devant nous. Je tiens à souhaiter chaleureusement la bienvenue à Kai Eide, après ses trois premiers mois d'exercice en tant que Représentant spécial du Secrétaire général, ainsi qu'à John Holmes, qui revient d'une visite importante en Afghanistan.

Avant d'aborder le sujet du présent débat, je voudrais juste dire une nouvelle fois notre consternation face à l'attentat à la bombe perpétré le 6 juillet contre l'ambassade de l'Inde à Kaboul. Nous avons également été choqués par les attaques survenues au Pakistan la veille de cet attentat et le même jour. Le Ministre des affaires étrangères de mon pays, David Miliband, a dit clairement, et dans les termes les plus forts, notre condamnation sans réserve de toutes ces attaques.

Le Royaume-Uni accueille avec satisfaction le rapport spécial du Secrétaire général (S/2008/434) sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui fait écho à la Conférence de Paris du 12 juin. Nous sommes reconnaissants au Gouvernement français d'avoir organisé une conférence si réussie, qui a été l'occasion d'une réaffectation opportune de l'engagement de la communauté internationale en faveur de l'Afghanistan.

J'estime que des progrès significatifs ont été réalisés en Afghanistan depuis 2001. Nous devons garder cela à l'esprit face aux grandes difficultés qu'il nous reste à surmonter. Aucun d'entre nous ne se fait d'illusion quant à l'ampleur et l'importance de la tâche qui nous attend, mais nous devrions être fiers de ce que nous avons déjà accompli.

Il nous faut éviter de sous-estimer les enjeux. Comme l'ont tragiquement illustré les attaques terroristes menées ce week-end à Islamabad et Kaboul, l'insécurité qui règne en Afghanistan touche directement la population du pays et de la région dans son ensemble. Nous avons une responsabilité collective à l'endroit du peuple afghan, ainsi qu'un intérêt commun à contrer ceux qui cherchent à miner la démocratie et poursuivent leurs objectifs sous le signe de la violence, de l'intolérance et de l'extrémisme. Cette responsabilité incombe à la fois à la communauté internationale et aux gouvernements des pays de la région. Alors que nous travaillons en partenariat avec le Gouvernement afghan, nous l'exhortons à agir rapidement et de façon décisive pour améliorer la transparence et combattre la corruption, de même que pour promouvoir le dialogue politique de sorte que nous puissions inspirer un sentiment de confiance accrue à la masse des afghans. Nous voulons voir des progrès rapides et vérifiables dans l'amélioration des conditions de vie au peuple afghan, à la faveur d'une sécurité plus grande, d'une meilleure gouvernance et d'une véritable prospérité.

Il est essentiel que l'ONU joue un rôle moteur fort si nous voulons continuer à progresser. Nous adhérons sans réserve à l'appel adressé dans le rapport à tous les États Membres pour qu'ils appuient un renforcement de la MANUA. Nous félicitons Kai Eide pour la manière dont il a revigoré la MANUA depuis sa nomination en mars. Nous approuvons totalement son action en vue d'accorder plus d'autonomie à la Mission en tant qu'organisation, ainsi que plus généralement le rôle du Représentant spécial. À la Conférence de Paris, la communauté internationale s'est accordée à dire que

nous devons faire tout notre possible pour aider la MANUA à atteindre ses objectifs finaux en Afghanistan. La communauté internationale doit à présent traduire ses paroles en actes, en appuyant les initiatives de nature à accroître l'efficacité de la MANUA.

Nous cautionnons tout particulièrement les propositions et l'engagement du rapport s'agissant de renforcer les effectifs de la MANUA, d'élargir sa présence sur le terrain et d'apporter des changements structurels à la Mission. Nous devons garantir la mise en œuvre urgente de ces changements de manière à ce qu'ils favorisent de meilleures performances à tous les niveaux, en particulier s'agissant de la gouvernance, de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et de l'efficacité de l'aide, ainsi que des tâches humanitaires et de l'amélioration de la coordination au sein de l'ONU. La MANUA n'y parviendra que si elle dispose des ressources nécessaires.

Nous adhérons aux priorités recensées dans le rapport, y compris la réponse aux préoccupations de sécurité, l'appui à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, à la gouvernance et au renforcement des institutions, de même que la coopération régionale et la lutte contre la corruption. Nous nous félicitons également de l'accent qui est mis sur les élections et convenons qu'il est urgent d'agir de manière décisive afin de préparer les élections de 2009 et de 2010 et de veiller à ce qu'elles se déroulent de façon satisfaisante.

Nous approuvons la priorité donnée par le rapport à la réduction de la production et du trafic de drogue. Nous sommes extrêmement préoccupés par la multiplication des preuves dénonçant des liens entre le trafic de stupéfiants, l'insurrection et la criminalité au sens le plus général. Il est essentiel que les efforts de lutte contre la drogue soient intégrés dans toutes les politiques du Gouvernement afghan et soutenus par la communauté internationale.

L'appel du Secrétaire général à centrer notre action collective sur l'objectif qui consiste à améliorer la vie du peuple afghan est un rappel important des raisons pour lesquelles la communauté internationale est si engagée en Afghanistan. Le Royaume-Uni continuera d'assumer pleinement ses responsabilités dans la poursuite de cet objectif, en partenariat avec le Gouvernement afghan, les voisins de l'Afghanistan, l'ONU et la communauté internationale.

M. Jurica (Croatie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais saluer la présence parmi nous de S. E. M. Rangin Dâdfar Spantâ, Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, et de S. E. M. Makhdoom Shah Mehmood Qureshi, Ministre des affaires étrangères du Pakistan. Je les remercie pour leurs déclarations. Je tiens aussi à dire combien nous apprécions les exposés présentés aujourd'hui par M. Kai Eide, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, et M. John Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires.

La Croatie s'aligne sans réserve sur la déclaration faite plus tôt par le Représentant permanent de la France au nom de l'Union européenne. Je centrerai mon intervention sur plusieurs questions clefs.

Tout d'abord, permettez-moi d'adresser mes condoléances aux Gouvernements afghan et indien, ainsi qu'aux familles des victimes, pour l'attaque terroriste odieuse et choquante qui a frappé l'ambassade de l'Inde à Kaboul.

À la Conférence de Paris, la communauté internationale a réaffirmé sa détermination à travailler en étroite collaboration avec les dirigeants afghans pour appuyer la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, sur la base du Pacte pour l'Afghanistan. Mon pays endosse la vision et les objectifs énoncés dans la Stratégie. La Croatie se félicite de l'examen du Pacte pour l'Afghanistan mené par les Coprésidents du Conseil commun de coordination et de suivi, de même que de ses conclusions de fond. Nous souscrivons à l'observation du Représentant spécial pour qui les priorités recensées à la Conférence de Paris sont suffisamment couvertes par le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) tel que défini par la résolution 1806 (2008). À cet égard, nous insistons sur le fait que des ressources humaines, administratives et sécuritaires accrues devront être mobilisées afin que la MANUA puisse remplir son mandat et répondre aux priorités fixées à Paris. En conséquence, la Croatie appuie résolument la demande formulée par le Secrétaire général d'un complément de personnel qualifié et de moyens financiers.

Depuis le lancement du Pacte pour l'Afghanistan, des progrès notables ont été enregistrés dans de nombreux domaines, mais des difficultés majeures demeurent. Nous sommes inquiets de l'insurrection qui s'intensifie dans certaines parties du pays. Nous déplorons en particulier le fait que les attaques

asymétriques auxquelles les insurgés ont abondamment recours ont causé un grand nombre de pertes civiles. La menace que constituent les terroristes, criminels et trafiquants de drogue pour la paix et la stabilité de l'Afghanistan est réelle et doit nous préoccuper en permanence. Nous appelons de nos vœux une lutte plus active contre la production et le trafic de stupéfiants, et nous réaffirmons la nécessité d'appliquer intégralement la résolution 1817 (2008) sur la coopération internationale afin de renforcer le contrôle du commerce international de précurseurs chimiques.

En outre, mon pays se réjouit de l'évolution positive observée dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'infrastructure et de la croissance économique, ainsi que dans le renforcement des effectifs de sécurité nationale afghans. Cela dit, il reste beaucoup plus à faire, en premier lieu dans les domaines de l'état de droit, de l'application de la loi, des capacités gouvernementales, du développement, du secteur privé et de la sécurité personnelle de tous les citoyens afghans.

Nous réaffirmons l'importance de consolider la démocratie, notamment par le biais d'élections libres, équitables et non troublées par la violence en 2009 et 2010. Compte tenu des défis liés à la tenue de ces élections, nous appuyons le renforcement des capacités électorales de la MANUA et sa coopération avec le Gouvernement afghan, ainsi qu'avec la Commission électorale indépendante.

S'agissant de l'appui apporté à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie, nous pensons que la communauté internationale doit être prête à fournir les ressources suffisantes, conformément aux priorités établies par la Stratégie. La Croatie souscrit à l'évaluation du Secrétaire général selon lequel cet appui devra être orienté et encouragé par la MANUA et que cette nouvelle manière de procéder nécessitera des ressources et un savoir-faire supplémentaires, ainsi qu'une restructuration interne de la MANUA.

Le renforcement des institutions afghanes et l'amélioration de tous les services publics constituent une autre priorité, tout comme l'appui à la réforme de la police et de l'administration publique, et le renforcement de l'état de droit. Ces mesures sont d'une importance cruciale pour assurer le bon fonctionnement de l'État, mais elles sont également

des conditions préalables pour recueillir le soutien populaire nécessaire pour lutter contre l'insurrection.

À Paris, la communauté internationale a convenu de fournir une aide de manière mieux coordonnée et de la canaliser de plus en plus par le budget national afin de la rendre plus prévisible, transparente et fiable. La Croatie souscrit pleinement à cet effort et elle est prête à agir en conséquence.

S'agissant de l'aide humanitaire, à la lumière de l'évolution récente de la situation, il est nécessaire que nous prêtions davantage d'attention à la détérioration de la situation alimentaire, et nous nous félicitons d'ailleurs de l'appel lancé aujourd'hui à Kaboul par le Gouvernement afghan et l'Organisation des Nations Unies. En outre, mon pays a pleinement conscience du rôle essentiel que les pays voisins sont appelés à jouer pour aider le Gouvernement afghan à faire prévaloir la stabilité et la prospérité. Si vous me le permettez, je voudrais également ajouter ma voix et celle de la Croatie aux voix de ceux qui se sont félicités du dialogue intense et constructif en cours entre l'Afghanistan et le Pakistan.

La Croatie souscrit à la recommandation faite par le Secrétaire général selon laquelle la MANUA devrait développer encore sa présence sur le terrain en ouvrant six nouveaux bureaux provinciaux au cours de l'année à venir, la priorité absolue étant accordée à la nécessité d'assurer la sécurité du personnel. La Croatie estime que ces activités de sensibilisation sont absolument cruciales à la mise en œuvre du mandat de la MANUA. Nous espérons que le nouveau plan pour l'Équipe de pays des Nations Unies contribuera de manière significative à assurer une action plus cohérente et plus efficace des Nations Unies en Afghanistan en 2008, tout en respectant la prise en main de ce processus par l'Afghanistan.

Pour terminer, nous pensons qu'un véritable partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale, placé sous la direction du Gouvernement afghan et fondé sur la confiance et les obligations mutuelles, nous permettra d'atteindre nos objectifs communs. Nous sommes résolus à jouer le rôle qui nous revient dans la reconstruction d'un Afghanistan démocratique, pacifique et prospère.

Le Président (*parle en anglais*): Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Viet Nam.

Une fois encore, je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint Holmes et le Représentant spécial du Secrétaire général Eide de leurs exposés. Je tiens également à remercier les Ministres des affaires étrangères de l'Afghanistan et du Pakistan de leur participation au débat du Conseil aujourd'hui.

S'agissant de la sécurité, le rapport spécial du Secrétaire général (S/2008/434) suggère qu'en dépit des efforts inlassables déployés par le peuple afghan et la communauté internationale, d'énormes défis en matière de paix et de stabilité restent à relever. Nous condamnons fermement l'attaque terroriste perpétrée à Kaboul le 7 juillet 2008, qui a fait plus de 40 victimes. Nous sommes nous aussi préoccupés par la recrudescence et la complexité des activités des insurgés et des terroristes en Afghanistan ces derniers mois, qui ont causé la mort de nombreux civils, comme précisé dans le rapport.

L'ampleur du trafic de drogues, les catastrophes naturelles et l'insécurité alimentaire, qui s'ajoutent au terrorisme, continuent d'entraver gravement en Afghanistan la reconstruction après le conflit et l'amélioration des conditions de vie de la population afghane. Dans ce contexte, nous nous félicitons des efforts déployés par le Gouvernement afghan pour surmonter ces diverses difficultés afin de poursuivre sur la voie de la paix et du développement dans le pays, notamment avec le lancement de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan.

Nous voudrions réaffirmer notre appui à la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan et à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, sous la direction de l'Afghanistan et en partenariat efficace avec la communauté internationale. À cet égard, nous nous félicitons des résultats de la Conférence de Paris qui s'est tenue le 12 juin 2008, lors de laquelle les donateurs ont promis quelque 20 milliards de dollars à l'Afghanistan. Ce chiffre record, ainsi que le grand nombre de parties intéressées présentes à la Conférence de Paris, témoignent une fois de plus de l'attachement continu de la communauté internationale à la sécurité, au développement et à la prospérité de l'Afghanistan. Nous sommes persuadés que ces conférences internationales de donateurs sont très utiles pour les pays qui se relèvent d'un conflit, comme l'Afghanistan.

En ce qui concerne la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), nous apprécions le travail réalisé par M. Kai Eide et son

équipe qui, en très peu de temps, ont proposé des actions prioritaires pour mettre en œuvre le mandat de la Mission. Nous prenons note des recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général (S/2008/434) qui appelle la MANUA à jouer un rôle accru de coordonnateur, ce qui nécessite un personnel et des ressources supplémentaires. Nous convenons que la MANUA aura un rôle clef à jouer dans la promotion et la coordination de l'aide internationale fournie à l'Afghanistan pour l'édification de ses institutions ainsi que pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, qui couvre un large éventail de questions, notamment la sécurité et le développement économique et social. Nous estimons qu'il s'agit d'une tâche très importante pour la MANUA, car cela contribuera à améliorer les conditions de vie du peuple afghan, et ainsi à s'attaquer aux causes profondes de la violence et du conflit en Afghanistan.

Les problèmes actuels qui touchent les communautés locales en Afghanistan exigent une solution globale, non seulement dans les domaines militaire et de la sécurité, mais aussi dans les domaines politiques et du développement. Aussi sommes-nous favorables à une approche globale pour relever les défis et appuyer le Gouvernement et le peuple afghans, qui sont appelés à jouer un rôle de chef de file dans ce processus. La MANUA devrait travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement afghan s'agissant de mettre en œuvre le programme établi pour veiller au respect de la prise en main du développement national par l'Afghanistan.

Dans ce contexte, nous appuyons le projet de la MANUA d'assurer un appui intégré aux autorités afghanes lors des prochaines élections, ainsi que l'a demandé le Président Hamid Karzaï. Nous nous félicitons également de l'engagement pris par les donateurs, lors de la Conférence de Paris, de rendre l'aide plus efficace et de veiller à ce que les dividendes du développement deviennent une réalité pour tous les Afghans.

Enfin, je voudrais réaffirmer l'appui sans faille du Viet Nam à la promotion de la paix, de la stabilité et du développement en Afghanistan. Nous sommes disposés à travailler avec le Gouvernement afghan et à lui apporter une aide supplémentaire dans certains domaines spécifiques dans lesquels le Viet Nam a un avantage, comme l'agriculture, l'éducation et les soins de santé.

Pour terminer, nous souhaitons au Gouvernement et au peuple afghans plein succès dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan lancée récemment, qui marquera une étape importante sur la voie du développement et de la prospérité de ce pays.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. McNee (Canada) (*parle en anglais*) : Nous sommes honorés de la présence au débat d'aujourd'hui des Ministres des affaires étrangères de l'Afghanistan et du Pakistan.

Le Canada remercie le Secrétaire général de son rapport réfléchi sur la situation en Afghanistan (S/2008/434), et nous exprimons notre gratitude à M. Eide et au Secrétaire général adjoint Holmes pour leurs exposés riches en enseignements précédemment présentés. Le rapport du Secrétaire général dresse un portrait fidèle de la situation tout en présentant une vision de l'avenir.

Le Canada fait part de ses sincères condoléances aux Gouvernements et aux peuples afghan et indien suite à la perte de leurs ressortissants ces derniers jours. L'horrible attentat de cette semaine contre l'ambassade de l'Inde à Kaboul vient nous rappeler que notre travail est loin d'être achevé et que l'année qui vient sera cruciale. Le Gouvernement afghan et la communauté internationale doivent concentrer davantage leur action, être plus efficaces, et se montrer plus décisifs et plus cohérents.

À cet égard, nous voulons remercier le Représentant spécial du Secrétaire général Kai Eide de la vigueur et du leadership qu'il apporte à la Mission en concentrant l'attention de la MANUA et en tissant des relations solides avec le Gouvernement afghan et avec la communauté internationale.

Nous souscrivons également à l'évaluation positive que le Secrétaire général donne de la Conférence de Paris. Nous le félicitons, ainsi que les Gouvernements français et afghan, d'avoir défini les paramètres d'un partenariat renforcé entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale.

Le Canada demeure fermement résolu à collaborer étroitement avec le Gouvernement afghan, le peuple afghan, les Nations Unies, l'OTAN et ses

partenaires de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), et la communauté internationale pour aider à offrir un avenir stable et pacifique à l'Afghanistan.

Le Canada se réjouit du lancement de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. Comme le Secrétaire général le fait judicieusement remarquer dans son rapport, les ressources internationales doivent concorder avec les priorités définies et adoptées dans la Stratégie. Le Canada y met du sien pour assurer cette concordance.

Nous avons annoncé avec fierté à la Conférence de Paris l'affectation d'un montant supplémentaire de 600 millions de dollars à l'aide du Canada pour le développement et la reconstruction du pays, portant l'aide totale canadienne pour la période 2001-2011 à 1,9 milliard de dollars et réaffirmant ainsi notre rôle en tant qu'un des plus grands bailleurs de fonds de l'Afghanistan. Une importante part de cette aide sera consacrée à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan au cours des années à venir.

De plus, pour être plus efficaces dans notre travail en Afghanistan et particulièrement dans la province de Kandahar, nous avons mieux circonscrit l'objet de nos efforts. À cette fin, le Gouvernement canadien a récemment annoncé six priorités sur lesquelles il concentrera ses efforts en matière d'aide au développement, de renforcement des capacités, et ses efforts diplomatiques. Nous pouvons assurer le Conseil que ces priorités sont alignées sur celles du Gouvernement afghan définies dans la Stratégie nationale de développement et qu'elles cadrent avec les priorités énoncées dans le rapport du Secrétaire général. Cela inclut un soutien aux forces nationales de sécurité afghanes; une augmentation des capacités du Gouvernement afghan d'assurer les services de base; la poursuite de notre aide humanitaire; le soutien aux efforts menés par le Gouvernement afghan en matière de réconciliation politique; une aide au développement d'institutions nationales clefs; et la sécurité frontalière.

À propos de cette dernière priorité, nous saluons les récentes visites du Représentant spécial du Secrétaire général dans la région et encourageons la poursuite de ce genre de consultations régulières, parce qu'elles aident à développer un dialogue intense, productif et essentiel.

Or, nos efforts collectifs risquent d'être minés de l'intérieur. Le Canada partage les préoccupations du

Secrétaire général quant à l'impact dévastateur de la corruption sur les Afghans moyens et sur l'action de la communauté internationale en matière de développement et de sécurité. Le Canada partage l'avis du Secrétaire général que la tenue d'élections justes, équitables et sécurisées en 2009 et 2010 représente une étape cruciale dans la consolidation de la démocratie pour tous les Afghans. Dans cet esprit, les autorités afghanes et les Nations Unies peuvent compter sur le soutien indéfectible du Canada dans leurs efforts consacrés à la planification et à l'administration de ces élections.

(l'orateur poursuit en français)

Le Canada souscrit avec force au message du Secrétaire général que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a besoin de ressources plus considérables pour bien exécuter son mandat renforcé. Nous comptons sur l'appui ferme du Secrétariat pour donner au Représentant spécial du Secrétaire général les moyens de gérer le mandat complexe, ambitieux et exigeant que les États membres ont défini pour lui.

Dans ce contexte en évolution, la MANUA doit renforcer ses bureaux. Il faut combler les postes vacants, tout en continuant d'en créer de nouveaux. À cette fin, nous sommes persuadés que l'augmentation de la prime de risque récemment approuvée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires aura un réel effet positif.

Le Canada se réjouit de la volonté du Secrétaire général d'étendre la présence de la MANUA dans tout le pays. Nous souhaitons vivement une présence plus visible de l'ONU dans la province de Kandahar, par exemple. Une telle présence enverrait un signal retentissant de stabilisation dans cette région troublée du pays.

Le Canada est résolu à aider l'Afghanistan à bâtir un avenir stable et démocratique. Pour réussir en Afghanistan, il faut un très haut niveau de cohérence et de coopération. Les Nations Unies ont un rôle crucial à jouer à cet égard et la MANUA peut compter sur le soutien indéfectible du Canada dans ce contexte. Dans le même temps, le Canada s'attend à ce que la MANUA remplisse pleinement son mandat et rende compte de l'ensemble de ses actions devant le Conseil de sécurité.

En conclusion, la MANUA doit faire en sorte que, sous son leadership, nos efforts permettent aux

Afghans de prendre en charge leur sécurité, leur gouvernance et leur développement dans l'ensemble du pays. C'est ce à quoi nous aspirons tous, en fin de compte.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

M. Hill (Australie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la possibilité de participer au présent débat. Compte tenu de l'heure, je vais prononcer une version abrégée du texte de ma déclaration qui a été distribué.

L'Australie estime que la Conférence de Paris a donné de bons résultats qui permettront d'avoir une démarche plus globale et qui compléteront le plan politico-militaire dont sont convenus les partenaires de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) lors du sommet de l'OTAN, organisé à Bucarest en avril. En approuvant la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, la Conférence a envoyé un signal fort de l'engagement continu de la communauté internationale en faveur du développement à long terme de l'Afghanistan et de sa volonté de fournir les ressources nécessaires à la mise en œuvre des priorités clefs de la Stratégie. Il importe, selon nous, de noter que la Conférence a clairement souligné l'importance des dirigeants afghans et, en définitive, de l'appropriation par les Afghans des efforts visant à relever les principaux défis auxquels l'Afghanistan est confronté, à savoir la sécurité, le manque de capacités institutionnelles, la corruption et les stupéfiants. Elle a également réaffirmé de manière cruciale le rôle central de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et plus généralement de l'ONU, pour coordonner et mettre en œuvre les activités d'aide à la reconstruction et au développement dans le pays.

L'Australie appuie vigoureusement la MANUA et la décision récente du Conseil de confirmer et de proroger le mandat de la Mission. Nous estimons que la poursuite des progrès en Afghanistan dépend, de manière capitale, du renforcement et l'expansion de l'engagement des Nations Unies.

Nous nous félicitons que le Secrétaire général ait fait part de son intention d'étendre la portée de la MANUA grâce à la création de nouveaux bureaux provinciaux, y compris à Uruzgan où est déployé le personnel australien. Selon nous, cette démarche envoie un message clair de la volonté de l'ONU de fournir une aide humanitaire et au développement plus

directe grâce à des programmes et des activités de sensibilisation au niveau local, là où il y a le plus besoin d'aide.

L'Australie salue et soutient également les priorités identifiées pour la MANUA dans le rapport du Secrétaire général. Nous reconnaissons que les défis auxquels l'Afghanistan est confronté sont gigantesques et qu'il est préférable que les efforts civils se concentrent sur les secteurs qui peuvent soutenir et favoriser le développement socioéconomique à long terme de l'Afghanistan, permettant ainsi de combattre la rébellion.

Nous pensons que renforcer les processus démocratiques en Afghanistan, en particulier en garantissant des élections crédibles, devrait être une priorité essentielle de la mission internationale et du Gouvernement afghan. Nous appuyons aussi sans réserve l'accent que l'ONU place sur le renforcement des capacités institutionnelles afghanes en fournissant des services de base, tels que l'eau, les routes et l'électricité, en offrant une formation pour améliorer l'administration publique et la gouvernance locale, et en mettant en œuvre des initiatives visant à réduire la dépendance économique de l'Afghanistan par rapport aux stupéfiants. Ces domaines sont des questions prioritaires où l'ONU, de concert avec d'autres donateurs internationaux, peut faire bouger les choses.

Dans le même temps, il nous faut être réalistes, puisque sans une sécurité élémentaire, une activité de développement significative et des progrès durables sur le terrain ne seront guère possibles. Les partenaires de la FIAS et le Gouvernement afghan ont une responsabilité importante en la matière et ils doivent contribuer à créer les conditions propices à la réalisation des programmes de l'ONU et des programmes civils.

L'Australie est fermement déterminée à jouer son rôle. Nous contribuons de manière importante aux efforts militaires internationaux en Afghanistan avec le déploiement de près de 1 000 membres des Forces de défense australiennes, principalement dans la province d'Uruzgan. À la Conférence de Paris, notre Ministre des affaires étrangères, M. Smith, a annoncé que l'Australie fournirait 250 millions de dollars sur trois ans à l'appui de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, portant ainsi l'ensemble de l'engagement financier de l'Australie en faveur de l'aide et de la reconstruction de l'Afghanistan à 600 millions depuis 2001. Nous

allons renforcer l'appui que nous apportons à la police nationale afghane et aux initiatives antistupéfiants en augmentant substantiellement le nombre d'officiers de la Police fédérale australienne en Afghanistan.

Pour terminer, les défis que doit relever l'Afghanistan sont énormes, mais nous enregistrons des progrès. De toute évidence, les efforts que nous déployons collectivement exigent des ressources importantes et une meilleure intégration – un état de fait qui se reflète dans les résultats enregistrés tant à Bucarest qu'à Paris.

Nous croyons fermement que l'ONU doit jouer un rôle crucial pour mobiliser et coordonner les ressources civiles, et nous nous réjouissons de travailler avec le Représentant spécial et son équipe de la MANUA pour aider à instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Nouvelle-Zélande.

M^{me} Banks (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son rapport spécial consacré à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), le Représentant spécial Eide et le Secrétaire général adjoint Holmes de leurs exposés d'aujourd'hui, ainsi que le Ministre des affaires étrangères Spantà de sa communication.

La Nouvelle-Zélande se félicite des résultats de la Conférence de Paris, notamment de l'accent placé sur le rôle élargi du Représentant spécial du Secrétaire général et de la MANUA s'agissant de diriger la coordination des politiques et activités du Gouvernement afghan et de la communauté internationale. Nous nous félicitons des annonces faites à la Conférence de Paris, qui totalisent 20 milliards de dollars, y compris celle de la Nouvelle-Zélande; du lancement de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan; et de la Déclaration de Paris.

La Nouvelle-Zélande appuie toutes les recommandations du Secrétaire général visant à renforcer la MANUA énoncées dans son rapport. Il est important que la MANUA, de même que le Gouvernement afghan, soient à même de coordonner plus efficacement l'assistance internationale. Nous sommes particulièrement heureux de voir que les domaines considérés comme prioritaires dans le rapport comprennent la gouvernance; la protection des

droits de l'homme; l'amélioration de la coordination civile et militaire; les bons offices en vue d'appuyer la mise en œuvre des programmes de réconciliation dirigés par l'Afghanistan, si le Gouvernement afghan le demande; et les activités de sensibilisation grâce à l'élargissement de la présence de la MANUA sur tout le territoire.

La Nouvelle-Zélande se joint aux autres pays pour condamner les attentats-suicides à la bombe qui ont causé la mort de 41 personnes à Kaboul cette semaine, non loin du Ministère de l'intérieur et de l'ambassade de l'Inde. Nous sommes préoccupés par l'évolution de la situation en matière de sécurité à travers l'Afghanistan, et nous souscrivons à la recommandation du Représentant spécial, approuvée par le Secrétaire général, selon laquelle il convient de consacrer davantage de ressources à la sécurité si l'on entend que la MANUA s'acquitte de son mandat et réalise les objectifs prioritaires fixés à Paris.

Nous exhortons la communauté internationale à respecter les engagements qu'elle a souscrits à la Conférence de Paris pour aider à garantir l'application des importantes recommandations du Secrétaire général afin que nous puissions tous travailler efficacement avec le Gouvernement afghan sur la voie d'un avenir radieux pour l'Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Inde.

M. Sen (Inde) (*parle en anglais*) : Permettez-moi, Monsieur, de commencer par dire combien ma délégation se réjouit de voir votre délégation assumer la présidence du Conseil de sécurité de ce mois. Je vous remercie également, au nom de l'Inde, d'avoir réservé la séance d'aujourd'hui à cet important sujet.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue à M. Rangin Spantâ, Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, et à M. Shah Mehmood Qureshi, Ministre des affaires étrangères du Pakistan qui vient de quitter cette salle, et les remercier des déclarations qu'ils ont prononcées, et de la sympathie et de la préoccupation exprimées à l'occasion de l'attentat terroriste dirigé contre notre ambassade à Kaboul, ainsi que de leur condamnation très claire, dont certains membres de ce Conseil se sont fait l'écho.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, je remercie également le Représentant spécial Kai Eide et le Secrétaire général adjoint John Holmes pour les exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui.

Je suis navré de devoir commencer ma déclaration en faisant part de ma gratitude pour les condoléances présentées par ce Conseil à l'occasion de l'attentat barbare perpétré contre notre ambassade à Kaboul, il y a deux jours. Non seulement, des dizaines d'Afghans innocents ont trouvé la mort, mais nous avons également perdu quatre collègues indiens qui travaillaient avec un peuple frère, en ce moment dépourvu de tout. Ceux qui ont commis cet acte et ceux qui forment et protègent les terroristes et leur permettent de commettre ces actes de violence odieux ne valent pas mieux que les pires criminels.

C'est pour cette raison que la sécurité en Afghanistan et les efforts coordonnés que nous déployons pour empêcher les terroristes d'agir en toute impunité au-delà des frontières afghanes doivent être la priorité des priorités en Afghanistan. Notre réponse demeurera ferme et inflexible à l'égard de ceux qui commettent ces actes et de ceux qui abritent et aident les terroristes – acte encore plus odieux. Comme l'a dit notre Premier Ministre, « Nous avons perdu des Indiens qui aidaient leurs frères afghans à reconstruire leurs vies et leur pays. Cet effort doit se poursuivre avec une détermination renouvelée ». Alors que nous pleurons nos collègues, nous pensons que la meilleure manière d'honorer nos collègues décédés est de redoubler d'efforts pour travailler avec l'Afghanistan afin d'instaurer la stabilité et le développement dans ce pays et, en conséquence, dans la région.

Notre débat d'aujourd'hui se tient dans le contexte de la Conférence de Paris à l'appui de l'Afghanistan qui a eu lieu récemment. Ayant pris part à cette Conférence au niveau politique, l'Inde se félicite des résultats qui y ont été enregistrés et de la déclaration présidentielle du Conseil qui a été proposée à l'appui de ces résultats. Nous faisons nôtre le sentiment exprimé dans cette salle quant au fait qu'il est nécessaire que la communauté internationale fournisse non seulement les ressources – aussi importantes soient-elles – mais également l'espace politique si nécessaire pour permettre à la MANUA de s'acquitter de son mandat d'aider le Gouvernement national à coordonner l'assistance internationale à l'Afghanistan.

Dans ce contexte, je voudrais souligner qu'en tant que partenaire régional et que pays ayant établi de forts liens historiques et culturels avec l'Afghanistan, l'Inde estime justifiée la démarche adoptée par le Représentant spécial Eide, telle qu'elle est reflétée dans le rapport. Le mandat que le Conseil a donné à la

MANUA par le biais de la résolution 1806 (2008) permet à l'ONU de jouer un rôle central au sein de la communauté internationale. L'intégration des efforts que nous déployons collectivement par le biais de la MANUA à l'appui de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, qui vient d'être adoptée, et grâce au budget national soulignera que l'assistance de la communauté internationale respecte les priorités fixées par l'Afghanistan.

Ce qui est toutefois essentiel, c'est que cette coordination s'effectue de manière cohérente et ciblée. Nous devons éviter de tenter de régler immédiatement tous les problèmes de l'Afghanistan, de la même manière que nous devons éviter les écueils consistant à fixer des objectifs et des cibles irréalistes souhaitables pour nous, mais beaucoup moins pour ceux que nous nous efforçons d'aider. Si la communauté internationale réaffirme des engagements qui soulignent l'importance de cette approche dictée par la demande, il convient de redoubler d'efforts sur le terrain si l'on veut honorer ces engagements. En l'absence d'un processus dirigé par l'Afghanistan de discussion et de fixation définitive d'un ordre de priorité des tâches, les efforts que nous déployons courent le risque de perdre leur crédibilité.

Les événements sur le terrain démontrent clairement que toute liste des tâches qui s'imposent au peuple afghan doit commencer par la sécurité. Nous ne pouvons nous permettre de baisser la garde dans la lutte contre les forces du terrorisme, de l'extrémisme et de la criminalité, où qu'elles se trouvent et quelle que soit la forme qu'elles prennent. Point essentiel : cela doit avant tout être un effort collectif; nous ne réussirons pas si nous envoyons des messages ambigus en faisant des marchés pour instaurer une paix temporaire et locale alors que les autres doivent faire face aux conséquences de semblables transactions.

Les attaques, enlèvements et attentats-suicides croissants démontrent aussi que les terroristes s'enhardissent car ces transactions montrent que notre confiance vacille, et qu'ils espèrent donc affaiblir notre détermination collective. Nous ne pouvons faire des compromis partiels avec de telles forces, tout en gardant l'espoir de l'emporter en Afghanistan. Nous demeurons convaincus qu'il doit y avoir un alignement plus clair entre l'application constante de la force partout où des groupes terroristes sont présents et les objectifs politiques de nos efforts en Afghanistan, dans lesquels la MANUA doit jouer un grand rôle.

On ne parviendra pas à enregistrer des résultats sur le terrain sans prêter une attention appropriée aux volets développement et sécurité. Toutefois, le dénominateur commun est le renforcement des capacités pour enregistrer un succès durable à long terme sur les deux fronts. Jusqu'à présent, nos efforts collectifs à cet égard ont été irréguliers et inadéquats. Nous devons faire mieux rapidement. Le rapport identifie certains domaines clefs dans lesquels ces efforts sont essentiels, et nous souscrivons notamment à l'idée que le renforcement de la police nationale et de l'administration publique doit être considéré comme prioritaire. Des résultats limités à cet égard seront reflétés par une liste tout aussi courte de progrès s'agissant des objectifs que nous nous sommes fixés, qu'il s'agisse de la question de la lutte contre les stupéfiants ou de l'utilisation efficiente de nos ressources budgétaires. C'est pour cette raison que l'Inde a fait du renforcement des capacités un élément prioritaire des efforts que nous déployons en Afghanistan, même dans les projets d'infrastructure que nous élaborons ici, lesquels comprennent tous de fortes composantes de renforcement des capacités.

Pour parvenir à ces objectifs centraux et à d'autres en Afghanistan, nous avons accepté collectivement de renforcer le mandat de l'ONU, par le biais de sa Mission d'assistance, pour renforcer la cohésion parmi nous et entre nous et nos hôtes. Toutefois, nous ne pouvons obtenir de résultats à moins de donner à la MANUA les moyens de faire son travail en lui fournissant les ressources matérielles et humaines nécessaires pour exécuter son mandat en Afghanistan. Non seulement l'ONU a besoin de ces ressources à titre exceptionnel pour l'Afghanistan, mais il en a besoin exceptionnellement vite. Il est temps pour nous de renforcer la MANUA.

L'Inde restera pleinement déterminée à relever les défis solidaires de la sécurité, de la politique et du développement en Afghanistan. Nous demeurons inébranlables dans notre attachement à la reconstruction, au développement et au renforcement des capacités en Afghanistan. En tant que l'un des principaux partenaires de développement du pays, l'Inde reste désireuse d'aider la MANUA à améliorer la cohésion des donateurs pour appuyer les priorités définies par les Afghans.

Enfin, permettez-moi également de réaffirmer notre foi permanente et active en notre objectif commun, à savoir aider l'Afghanistan à mener à bien son relèvement sous la forme d'un pays démocratique

moderne, plein de foi en sa culture unique et son identité plurielle, en paix avec lui-même et en sécurité parmi ses voisins, fermement engagé sur la voie du développement économique durable et libéré des fardeaux de son histoire récente, faite de querelles et de privations. C'est pour cette raison que nous approuvons totalement l'effort qui vise à donner plus d'autonomie à l'ONU pour qu'elle soit à même de nous rassembler tous au sein d'un partenariat plus cohérent pour permettre à l'Afghanistan de s'assurer le meilleur avenir qui soit à sa portée.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Takasu (Japon) (*parle en anglais*): Je remercie M. Kai Eide et M. John Holmes pour leur action dévouée et leurs exposés de ce jour sur la situation en Afghanistan. Je me réjouis également de la présence parmi nous de M. Spantâ, Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, et de M. Qureshi, Ministre des affaires étrangères du Pakistan.

D'emblée, je dois dire notre profonde préoccupation quant à la situation sécuritaire du pays. Le Japon condamne fermement l'attentat-suicide commis lundi contre l'ambassade de l'Inde à Kaboul. Des actes de terrorisme aussi lâches ne sauraient en aucune façon être justifiés. Au nom du Gouvernement et du peuple japonais, je tiens à présenter nos sincères condoléances et dire notre compassion aux victimes, aux familles endeuillées et aux peuples et Gouvernements afghan et indien.

Lorsque nous nous sommes réunis la dernière fois dans cette salle afin de discuter de la situation en Afghanistan, en mars (voir S/PV.5851), tous les orateurs ont fait part de leur détermination à apporter leur assistance à l'Afghanistan dans ses efforts de reconstruction. Ces engagements sont illustrés par la résolution 1806 (2008) du Conseil de sécurité, qui étend et affine le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Depuis lors, la forte détermination de la communauté internationale a été confirmée à diverses occasions, notamment à la réunion de Bucarest et à la Conférence de Paris. Plus récemment, les dirigeants du Groupe des Huit (G-8) ont renouvelé hier leur engagement à appuyer l'Afghanistan lors du sommet de Hokkaido Toyako. Au préalable, les Ministres des affaires étrangères du G-8 ont réaffirmé la résolution ferme et durable des membres du Groupe en publiant une déclaration indépendante sur l'Afghanistan à leur réunion de

Kyoto, la semaine dernière. Cette déclaration présente une stratégie globale des pays du G-8 pour aider l'Afghanistan dans son entreprise de stabilisation et de reconstruction.

À ces occasions, il a toujours été souligné qu'une coordination effective entre les gouvernements et les organisations est essentielle. Nous attendons de la MANUA et du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan qu'ils jouent un rôle encore plus grand dans la coordination des initiatives internationales, en partenariat avec le Gouvernement afghan. C'est pourquoi le Conseil de sécurité a renforcé le mandat de la MANUA en mars. Le Japon apprécie vivement le travail qu'accomplit sans relâche M. Eide depuis sa prise de fonctions à ce poste difficile, mais dont la mission est vitale. Il est difficile de coordonner de nombreux acteurs à moins qu'ils n'aient le désir d'être coordonnés. Pour leur part, les dirigeants du G-8 ont renouvelé leur engagement à appuyer la MANUA et M. Eide dans leur rôle de coordination globale des efforts de la communauté internationale.

S'agissant du rapport du Secrétaire général dont le Conseil est saisi aujourd'hui (S/2008/434), le Japon partage l'observation qui y figure, selon laquelle la MANUA devrait être renforcée, étant donné l'importance de voir la Mission exécuter plus efficacement les tâches qui lui ont été confiées. Nous attendons avec intérêt de discuter en temps utile des détails quant à la manière de mettre en œuvre ces observations.

Alors que nous nous préparons à discuter des redoutables tâches de développement qui attendent l'Afghanistan, l'incident récent souligne le triste tableau de la situation sécuritaire. La communauté internationale et le Gouvernement afghan doivent ensemble consentir un effort significatif pour améliorer cette situation. Le Japon apprécie la contribution des pays fournisseurs de contingents à la FIAS, qui ont renouvelé leur engagement à la réunion de Bucarest, ainsi que celle des participants à l'opération Enduring Freedom. Le Japon poursuit ses efforts en aidant la composante maritime de ladite opération dans l'océan Indien. La réforme du secteur de la sécurité doit rester au centre des préoccupations. À cet égard, le Japon continue son entreprise de démantèlement des groupes armés illégaux et élargira son programme de formation des policiers afghans. Nous sommes disposés à fournir un complément d'équipement à la Police nationale afghane.

Concernant la reconstruction, nous nous réjouissons de la réussite de la Conférence de Paris, s'agissant tant de la détermination politique affichée que des promesses faites pour aider le pays et sa Stratégie nationale de développement. À cette occasion, le Japon a fait une annonce de contribution supplémentaire de 550 millions de dollars afin d'appuyer la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan et la Stratégie de développement. Avec cette nouvelle annonce, notre engagement total en faveur de l'Afghanistan s'élève à 2 milliards de dollars. L'essentiel de nos contributions antérieures a été distribué. Nous souhaitons que l'aide internationale soit efficacement gérée, grâce à une meilleure coordination et sous la direction du Représentant spécial Eide, afin d'apporter des bénéfices tangibles à la population afghane. En ce sens, nous estimons qu'il est urgent de répondre aux besoins humanitaires criants qu'a dépeints M. Holmes aujourd'hui.

Je voudrais souligner, aujourd'hui plus que jamais, l'importance particulière de la dimension régionale. La coopération entre l'Afghanistan et ses voisins est essentielle pour créer des conditions stables dans le pays et la région. En se concentrant spécialement sur la région frontalière entre l'Afghanistan et le Pakistan, y compris les zones tribales sous administration fédérale, les dirigeants du G-8 ont réaffirmé l'importance du développement économique et social, parallèlement à des mesures antiterroristes dans la zone en question. Ils ont exprimé leur détermination à y renforcer encore la coordination de leur action en coopération avec les pays concernés, les organisations internationales et les autres donateurs. Auparavant, les Ministres des affaires étrangères du G-8 ont décidé de consolider l'assistance et entériné plus de 150 projets dans la région, planifiés ou mis en œuvre par des membres du G-8. Ils ont également accepté de mettre en place un accord de coordination du G-8 avec l'appui des Gouvernements afghan et pakistanais en faveur de la MANUA. J'espère sincèrement que ces initiatives contribueront à stabiliser la région frontalière et améliorer la sécurité de l'Afghanistan.

L'étape importante suivante vers un Afghanistan stable et démocratique consiste à tenir avec succès des élections en 2009 et 2010. Une préparation approfondie sera la clef de la réussite à cet égard. Nous sommes attachés à soutenir les efforts du Gouvernement afghan et de l'Organisation des Nations Unies dans cette phase cruciale, en réponse aux besoins spécifiques qui restent à recenser.

Alors que la communauté internationale reste fermement déterminée à appuyer l'Afghanistan, nous devrions mieux coopérer et nous coordonner avec le Gouvernement. Lors de sa visite à Kaboul, juste avant la Conférence de Paris, le Ministre des affaires étrangères du Japon, Masahiko Koumura, a insisté auprès du Président Karzaï, de ses proches conseillers et des dirigeants afghans sur l'importance d'intensifier la lutte contre la corruption et les stupéfiants afin de tirer le meilleur parti possible de l'appui international. Nous nous réjouissons vivement de l'engagement réaffirmé par le Gouvernement afghan, à la Conférence de Paris, de poursuivre les réformes politiques et économiques, notamment en prenant des mesures concrètes pour combattre la corruption. Nous sommes impatients de voir ces réformes porter leurs fruits et contribuer ainsi à la stabilité et au développement de l'Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant de la Turquie.

M. İlkin (Turquie) (*parle en anglais*) : Bien que la Turquie se soit déjà alignée sur la déclaration de l'Union européenne, je tiens tout de même à aborder certaines questions qui méritent une attention particulière.

La récente Conférence de Paris a marqué le renouvellement de notre engagement à long terme en faveur de l'Afghanistan, tout en soulignant fermement les domaines prioritaires à traiter afin d'offrir une vie meilleure et plus sûre à nos frères et sœurs afghans. Beaucoup a en effet été accompli en Afghanistan jusqu'à présent, mais il reste encore davantage à faire. Et nous savons tous qu'il n'y a pas de solution facile aux problèmes essentiellement structurels hérités des dévastations du passé.

Le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2008/434) montre clairement que si l'on veut que le peuple afghan continue de recueillir le fruit de ces acquis, il faut une présence plus forte de l'ONU dans le pays et un partenariat plus étroit entre le Gouvernement afghan, l'Organisation des Nations Unies, l'OTAN et le reste de la communauté internationale, cela en laissant néanmoins les Afghans s'approprier et diriger le processus. En ce sens, il nous faut également faire voir à la population afghane l'évolution positive qui a déjà commencé à améliorer ses conditions de vie au quotidien.

La mise en œuvre réussie de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan facilitera la

réalisation des objectifs énoncés dans le Pacte pour l'Afghanistan. Dans cette tâche difficile, la communauté internationale doit être plus dynamique, ingénieuse et active que jamais dans l'appui qu'elle fournit au Gouvernement afghan. Nous pensons que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a un rôle important de coordonnateur à jouer à cet égard. Nous souscrivons pleinement aux réflexions du Secrétaire général sur les activités prioritaires et à ses recommandations qui figurent dans le rapport. Dans ce contexte, je voudrais mettre particulièrement l'accent sur la nécessité de renforcer les capacités de la MANUA. La détermination et l'engagement de la communauté internationale devraient également se traduire par un prompt renforcement structurel de la Mission.

Les termes « sécurité » et « prospérité » sont indissociables et complémentaires. Dans le cas de l'Afghanistan, la situation sécuritaire peut aisément constituer un obstacle à nos efforts communs pour frayer les voies d'un brillant avenir pour ce pays. La recrudescence récente des attaques terroristes prouve à nouveau que ces opérations subversives, si elles ne sont pas mises en échec, peuvent saper tous nos acquis en Afghanistan.

Il ne fait aucun doute que les forces de sécurité afghanes devraient être à l'avant-garde de la lutte antiterroriste. Pourtant, la complexité de la menace exige une approche régionale globale et coordonnée, tant cette menace risque fort, malheureusement, de déborder sur l'ensemble de la région. Nous sommes convaincus que nos frères afghans et pakistanais devraient renforcer davantage leur collaboration pour éradiquer ce fléau.

L'engagement de la Turquie vis-à-vis de l'Afghanistan est un engagement de longue date. La Turquie a déjà largement et concrètement contribué à la sécurité et au développement économique de l'Afghanistan. Lors de la Conférence de Paris, le 12 juin, le Gouvernement turc a alloué 100 millions de dollars supplémentaires au développement économique et à la reconstruction, somme qui sera versée au cours des trois prochaines années. Cela double le montant total de nos promesses, qui s'élèvent désormais à 200 millions de dollars.

Contribuer aux efforts internationaux déployés pour édifier un Afghanistan sûr, stable et prospère est l'une des premières priorités de la Turquie en matière de politique étrangère. Nous continuerons sans aucun

doute d'appuyer l'Afghanistan par tous les moyens possibles, par des mécanismes internationaux ou sur le plan bilatéral.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Khazae (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Cela fait maintenant plus de deux heures que les délégations sont assises, aussi m'efforcerais-je d'être très bref, et de ne pas prendre la parole plus de 30 minutes! Je voudrais pour commencer vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil ce mois, et remercier le Secrétaire général de son dernier rapport (S/2008/434) sur la situation en Afghanistan. Je voudrais également exprimer ma gratitude à M. Kai Eide, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, pour ses efforts inlassables et sa remarquable vision. C'est un réel plaisir que de voir les Ministres des affaires étrangères de pays frères, l'Afghanistan – S. E. M. Spantâ – et le Pakistan au Conseil de sécurité aujourd'hui. Je remercie également M. John Holmes de l'exposé qu'il a présenté au Conseil aujourd'hui.

L'Afghanistan, sous la direction éclairée du Président Karzaï, et malgré toutes les redoutables difficultés auxquelles il fait face, a accompli des progrès remarquables au cours des dernières années. Le lancement de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan à la Conférence de Paris le mois dernier, qui servira de feuille de route au développement, à la sécurité et à la prospérité du pays sous la conduite du Gouvernement afghan, traduit également le fait que le Gouvernement et le peuple afghans sont prêts à prendre en main les efforts de reconstruction de leur pays et qu'ils sont capables et désireux de le faire. La Conférence de Paris, à laquelle l'Iran, comme aux conférences tenues précédemment sur l'Afghanistan, a pris une part active au plus haut niveau, a fourni une nouvelle occasion à la communauté internationale de faire montre de son engagement vis-à-vis de l'Afghanistan et de sa volonté de coopérer avec ce pays. Nous avons observé le fait que les progrès se poursuivent dans plusieurs secteurs importants, notamment les services de santé, l'investissement dans les ressources naturelles du pays, le renforcement des capacités, les infrastructures, l'éducation et la croissance du produit intérieur brut.

En dépit des progrès remarquables accomplis par l'Afghanistan, certaines menaces et difficultés persistent, notamment celles que posent les attaques terroristes et la production et le trafic de stupéfiants. Al-Qaïda, les Taliban et d'autres groupes criminels et terroristes poursuivent leurs malveillants agissements terroristes et criminels pour saper les acquis engrangés par le peuple et le Gouvernement afghans. Nous sommes préoccupés de constater que, comme mentionné dans le rapport dont nous sommes saisis, les activités insurrectionnelles et terroristes en Afghanistan se sont intensifiées au point que le mois de mai 2008 a vu le nombre le plus élevé d'incidents dans le pays depuis la chute du régime taliban en 2001. Nous condamnons tous les actes terroristes perpétrés en Afghanistan, notamment la toute récente attaque contre l'ambassade de l'Inde à Kaboul, et nous exprimons nos condoléances aux Gouvernement et aux peuples des pays affectés ainsi qu'aux familles et aux proches des victimes.

La détérioration de la situation en matière de sécurité dans l'ensemble du pays prouve qu'il convient d'envisager plus sérieusement la prise en main totale de la sécurité du pays par l'Afghanistan et qu'il faudrait rendre les forces de sécurité afghanes plus indépendantes et plus intègres. Ces mesures, ainsi qu'une amélioration de la sécurité assurée par les Afghans eux-mêmes dans le pays, sont essentielles pour lutter contre l'insécurité qui règne en Afghanistan.

La menace que représente la production et le trafic de stupéfiants, qui malheureusement se sont intensifiés ces dernières années, constitue également un facteur qui met sérieusement en danger la sécurité de l'Afghanistan, de la région et au-delà, et qui nécessite que l'on déploie des efforts concertés pour que tant l'Afghanistan que la communauté internationale puissent l'éradiquer. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, combattre ce grave fléau doit demeurer une priorité permanente. Nous pensons, comme le Secrétaire général, que les mesures pour combattre la production illicite et le trafic de stupéfiants ne seront efficaces que si elles s'intègrent dans l'action plus vaste menée pour renforcer la sécurité, la gouvernance, l'état de droit, le développement économique et le développement en milieu rural. L'Iran a combattu et continue de combattre avec beaucoup de sérieux – et presque seul – la menace du trafic de drogues qui prend sa source en Afghanistan.

L'Iran attache un immense prix à la stabilité, à la sécurité et à la prospérité de l'Afghanistan, d'importance vitale pour notre propre sécurité et notre propre développement en tant que voisin immédiat. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé, en toute sincérité, notre pleine coopération et notre appui au Gouvernement afghan. La République islamique d'Iran aide le peuple et le Gouvernement afghan à reconstruire leur pays en contribuant à plusieurs projets de construction d'infrastructures. Nous nous félicitons de ce que de nombreux citoyens afghans puissent observer dans leur vie quotidienne les résultats de cette aide désintéressée. Nous avons également accueilli des millions de frères afghans réfugiés – ainsi que des immigrants illégaux – au cours des décennies passées et nous travaillons avec le Gouvernement afghan en vue d'assurer leur retour prompt et digne.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer notre appui au rôle central et essentiel de l'ONU en Afghanistan. Nous appuyons les efforts déployés par le Secrétaire général et son Représentant spécial pour promouvoir la coopération régionale, qui a été opportunément recensée dans le rapport à l'examen comme une priorité des activités de la MANUA. La MANUA et le Représentant spécial du Secrétaire général peuvent compter sur notre soutien dans leurs efforts pour aider l'Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Pays-Bas.

M. Majoor (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de donner l'occasion aux Pays-Bas de prendre la parole dans ce débat. Les Pays-Bas souscrivent entièrement à la déclaration faite précédemment par le représentant de la France au nom de l'Union européenne. Étant donné nos contributions substantielles, aussi bien dans le domaine militaire que dans le domaine du développement, je voudrais faire quelques observations supplémentaires.

Nous pouvons jeter un regard en arrière sur la réussite de la Conférence de Paris organisée en faveur de l'Afghanistan, qui a vu se dérouler des discussions franches sur des questions prioritaires et faire des annonces de contributions s'élevant à près de 21 milliards de dollars. Il nous faut désormais accélérer notre action pour nous acquitter de nos obligations mutuelles. Je partage sur ce point l'analyse du Représentant spécial Eide.

La communauté internationale a montré qu'elle est engagée à long terme envers l'Afghanistan et elle a décidé de coordonner de manière plus étroite ses activités et d'agir le plus possible par l'entremise des structures afghanes. Avec notre soutien collectif, le Gouvernement afghan devra prendre la tête des efforts visant à régler les problèmes les plus urgents. Je voudrais mentionner cinq d'entre eux.

Premièrement, la gouvernance aux niveaux provincial et local doit figurer parmi les plus hautes priorités. Il est indispensable de pouvoir compter sur des personnes plus qualifiées, en particulier au plan local. Deuxièmement, la justice et les droits de l'homme sont tout aussi importants. Des progrès substantiels sont nécessaires pour mettre fin à la culture d'impunité et de corruption. Par ailleurs, la réconciliation est un élément clef de la viabilité à long terme de l'Afghanistan. Le Gouvernement afghan devrait tendre la main aux groupes et aux communautés qui s'opposent à l'idéologie extrémiste des Taliban. Une autre question centrale est celle des élections qui se rapprochent. Le Gouvernement afghan ne devrait épargner aucun effort pour faire en sorte que les élections soient un succès et que tous les Afghans, hommes et femmes, prennent part au vote. Enfin, les dirigeants afghans doivent d'urgence s'attaquer au problème des stupéfiants. À cet égard, nous voudrions insister sur l'importance de leur prohibition et du développement socioéconomique et rural pour parvenir à une société sans pavot.

Quant à nous, nous allons continuer à soutenir l'Afghanistan et son peuple. Pour la période 2009-2011, nous allons fournir une aide militaire combinée à la coopération pour le développement d'un montant de 775 millions d'euros, en fonction des nouveaux progrès qui seront accomplis dans les domaines que je viens de mentionner.

Je voudrais maintenant aborder brièvement la question des relations entre l'Afghanistan et les pays voisins, et en particulier le Pakistan. Nous nous félicitons grandement de la participation des Ministres des affaires étrangères de ces deux pays à cet important débat. De bonnes relations et le renforcement de la coopération entre l'Afghanistan et le Pakistan sont des éléments essentiels pour combattre la rébellion dans la zone frontalière. À cet égard, je voudrais demander instamment au Gouvernement pakistanais, comme l'a mentionné le Ministre lors de sa déclaration, d'adopter une approche intégrée dans la région frontalière. En plus des moyens militaires, il est nécessaire de mettre

en place un développement socioéconomique et un processus de réconciliation pour tous ceux qui ne soutiennent pas le terrorisme et l'extrémisme.

Enfin, je voudrais dire quelques mots sur l'ONU. Pour nombre des priorités que j'ai mentionnées, nous pensons qu'une présence solide de l'ONU en Afghanistan est indispensable. Nous apprécions tout particulièrement le travail accompli par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kai Eide, et par l'ensemble du personnel de l'ONU présent en Afghanistan. Nous nous félicitons vivement du projet d'ouverture d'un bureau de la MANUA à Uruzgan, annoncé la semaine dernière. Nous sommes fermement convaincus que la présence physique de la MANUA à Uruzgan servira de catalyseur pour le déploiement dans cette province d'autres membres du système des Nations Unies et d'autres organisations non gouvernementales. Nous sommes prêts à faciliter ce processus, le cas échéant.

Pour que la MANUA puisse s'acquitter du mandat que lui a confié le Conseil de sécurité, nous estimons, ainsi que l'observe le Secrétaire général dans son rapport (S/2008/434), qu'il est désormais urgent que la Mission dispose de tous les moyens et de tout le personnel nécessaires. Nous ne devons pas permettre que des tracasseries bureaucratiques retardent ce processus. À cet égard, nous demandons non seulement à la famille des Nations Unies, mais également à tous ceux qui soutiennent la MANUA de mettre en place un cadre plus efficace doté des ressources suffisantes et d'un personnel dûment formé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Norvège.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais en premier lieu exprimer mes condoléances aux peuples et aux Gouvernements de l'Afghanistan et de l'Inde pour les pertes tragiques causées par l'odieux attentat terroriste perpétré contre l'ambassade de l'Inde à Kaboul, lundi dernier. Cet attentat est venu nous rappeler qu'aussi formidables soient les efforts déployés pour stabiliser et reconstruire l'Afghanistan, il reste encore beaucoup à faire.

La Norvège se félicite du rapport du Secrétaire général (S/2008/434) sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), ainsi que des résultats de la Conférence de Paris du 12 juin et de la voie à suivre qui a été définie. Nous nous félicitons également des déclarations que viennent de faire le Représentant spécial Kai Eide et le Secrétaire général

adjoint John Holmes. Nous reconnaissons les progrès obtenus à ce jour, mais nous avons également conscience qu'il reste encore de nombreux obstacles à surmonter avant de garantir la stabilité et le développement durable en Afghanistan.

La Conférence de Paris a montré que la communauté internationale est unie dans son engagement à long terme envers le peuple afghan. La Conférence de Paris a d'autre part clairement mis en lumière qu'il fallait faire plus encore pour garantir que tous les Afghans dans toutes les zones du pays bénéficient des retombées du développement. Nous, c'est-à-dire le Gouvernement afghan et la communauté internationale, devons accroître nos efforts conjoints. Nous devons axer ces efforts sur les priorités fixées par le Gouvernement afghan, en coordination étroite avec la MANUA, placée sous la direction encore plus ferme du Représentant spécial Kai Eide. Je puis assurer le Conseil que la Norvège est déterminée à jouer le rôle qui lui revient.

La récente réunion du Conseil commun de coordination et de suivi, qui s'est tenue à Kaboul le 6 juillet, a énoncé les domaines d'action prioritaires pour les prochaines années sur la base de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. La Norvège appuie sans réserve ces priorités, qui sont d'encourager les prochaines élections, la bonne gouvernance et l'état de droit, l'efficacité accrue de l'aide, le renforcement des institutions et l'élargissement de l'accès humanitaire aux personnes vulnérables. Je voudrais en particulier insister sur le fait que le Gouvernement afghan, les donateurs internationaux et l'ONU devraient redoubler d'efforts pour répondre aux besoins humanitaires urgents résultant de la combinaison du conflit, de la sécheresse et de l'envolée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

La Conférence de Paris a également servi à réaffirmer notre appui à un rôle accru de la MANUA pour diriger et coordonner l'effort international civil. Nos témoignages de soutien devraient s'accompagner d'une action concrète dans les trois domaines suivants.

Premièrement, nous devons nous engager à travailler de manière plus coordonnée et à utiliser nos ressources de manière plus efficace, guidés en cela par la MANUA et le Représentant spécial du Secrétaire général. Deuxièmement, nous devons garantir une meilleure coordination des différents éléments du système des Nations Unies et renforcer les programmes

opérationnels de l'ONU en Afghanistan. Troisièmement, nous devons veiller à ce que la MANUA dispose des ressources nécessaires, en personnel et pour assurer sa sécurité, afin qu'elle s'acquitte des responsabilités que lui confie son mandat. Nous approuvons la recommandation du Secrétaire général d'étendre la présence de la MANUA sur le terrain et nous appuyons son appel en faveur d'une augmentation des ressources à cette fin.

La Déclaration de Paris est une expression du partenariat entre la communauté internationale et le Gouvernement afghan. Elle insiste sur l'importance de la tenue d'élections libres, régulières et sécurisées en 2009 et en 2010. Ces élections seront déterminantes pour la stabilisation de la fragile démocratie afghane. La Norvège est déterminée à appuyer tous les aspects du processus électoral – politiquement, concrètement et financièrement. Il est particulièrement important de garantir la participation des femmes à ces élections. Je suis heureuse d'annoncer que la Norvège s'est engagée à soutenir le processus d'inscription sur les listes électorales avec une contribution totale de 3 millions de dollars pour l'année 2008.

La Norvège reste très attachée au développement de l'Afghanistan. La concentration et la hiérarchisation des priorités de l'assistance au développement guideront nos efforts. L'aide financière internationale continuant d'augmenter, le Gouvernement afghan doit faire preuve de bonne gouvernance et assurer une prestation adéquate des services à son peuple. Nous attendons du Gouvernement afghan qu'il élimine une corruption pratiquée à grande échelle. À cet égard, nous nous félicitons de la loi anticorruption promulguée récemment par le Parlement afghan et nous espérons qu'elle sera appliquée rapidement et efficacement. Nous espérons également que le Gouvernement afghan s'emploiera à protéger et à promouvoir les droits de l'homme. C'est ainsi que nous pouvons établir un partenariat véritable et durable.

Le Président (*parle en anglais*) : Puisqu'il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste, je donne maintenant la parole au Représentant spécial du Secrétaire général Kai Eide pour qu'il réponde aux observations formulées durant le débat.

M. Eide (*parle en anglais*) : Je ne crois pas qu'il y ait eu beaucoup de questions qui m'aient été directement adressées, mais je voudrais, si possible, faire quelques observations.

Tout d'abord, je suis frappé de voir combien le Conseil est unanime sur les éléments fondamentaux et les priorités définis par la Conférence de Paris, y compris le soutien au Gouvernement afghan et à tout ce qu'il entreprend par l'intermédiaire de la Stratégie nationale de développement qui vient d'être lancée.

Deuxièmement, je voudrais dire que l'appui apporté à la Mission des Nations Unies par le Conseil est des plus encourageants. Cela me reconforte, et cela reconfortera certainement la Mission de savoir qu'il y a ici, à New York, un soutien si vaste, et que le Conseil nous gratifie de sa confiance pour toutes les tâches qui nous attendent.

La tâche de coordination s'annonce gigantesque, et le succès dépend de toute évidence de la volonté de coordination des pays. Mais je constate que cette question suscite aujourd'hui autour de cette table une attitude différente – les pays sont plus disposés à travailler de manière coordonnée. C'est un programme énorme. J'assure le Conseil que nous ferons de notre mieux, et je suis heureux de voir qu'il est disposé à fournir des ressources.

Je voudrais également dire, pour terminer, que nous mènerons cette action sous la direction afghane, sous la direction du Gouvernement afghan – et je suis heureux d'avoir à mes côtés le Ministre des affaires étrangères – et pour servir la cause du peuple afghan, qui en a tant besoin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire général adjoint John Holmes.

M. Holmes (*parle en anglais*) : Je vais être bref. Il me semble – et cela est légitime – que la plupart des délégations ont davantage centré leurs observations sur les grandes difficultés politiques et en matière de sécurité qui se posent en Afghanistan que sur la situation humanitaire, mais je suis reconnaissant aux délégations qui ont évoqué la nécessité d'accroître l'assistance humanitaire que nous pouvons offrir au peuple afghan et de renforcer les efforts que nous déployons de concert avec le Gouvernement afghan pour consolider nos capacités humanitaires.

Je vous remercie pour l'appui que vous nous avez apporté. Je voudrais assurer le Conseil que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir, en tant que communauté internationale, pour renforcer ces capacités et tenter de mieux répondre à ces besoins humanitaires, qui malheureusement s'accroissent actuellement.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je saisis cette occasion pour remercier les Ministres des affaires étrangères de l'Afghanistan et du Pakistan de leur participation à ce débat.

La séance est levée à 18 h 35.